



NOZAY

GUIDE PRATIQUE DE LA COMMUNE DE NOZAY

2022/2023

**Tout ce dont vous avez besoin,
au creux de votre main.**

**1-3 Rue du Bois Clair
91620 NOZAY**

 **01.69.01.28.28**

nozayvillage@orpi.com



le mandat *by* Orpi



De l'estimation ...



VENDRE AU MEILLEUR PRIX

Estimation professionnelle • Etude comparative de marché
Réseau de 1400 agences



VENDRE RAPIDEMENT

Photos professionnelles • Visibilité optimale
Etude et sélection des dossiers • Signature du compromis en 72h



VENDRE EN TOUTE SÉRÉNITÉ

Une équipe de confiance • Organisation de vos diagnostics
Plan d'action • Espace client • Service conciergerie



→ **Vincent GAUTHIER**
Directeur d'agence
Passionné depuis 16 ans

... aux cartons



SOMMAIRE

Editorial	p.5
Découvrir Nozay	p.8
Administration générale	p.10
Nozay solidaire	p.15
Cadre de vie	p.18
Sport & Culture	p.21
Grandir à Nozay	p.25
Associations	p.35
Infos Pratiques	p.44
Numéros d'urgence	p.45
Commerces et entreprises	p.46
Numéros utiles	p.48

Mairie de Nozay - 01 64 49 58 00 - mairie@nozay91.fr

Directeur de la publication : Didier PERRIER

Rédaction : Services municipaux - Mise en page : Service communication

Diffusion : Mairie de Nozay

Régie publicitaire - Impression : Cithéa - 01 53 92 09 00

Crédits photo : Fotolia.fr, Communauté Paris Saclay, Mairie de Nozay, Pixabay.com, icon-icons.com, unsplash.com, canva

Tirage : Édité en 2000 exemplaires

Aussi soigneusement qu'il ait été établi, ce guide ne peut intégrer les changements de dernière minute.

Reportez-vous sur le site internet de la commune : www.mairie-nozay91.fr

Merci de nous aider à le modifier, le compléter ou l'améliorer en nous informant des éventuelles rectifications.

LA SPATULE
BRASSERIE

Venez découvrir une cuisine
à base de produits frais et fait maison
Diner concert live un jeudi sur deux

WWW.LA-SPATULE-BRASSERIE.FR
Du lundi au vendredi, le midi / Jeudi et vendredi, le soir

01 69 63 59 56

ZAC de la Fontaine de Jouvence,
13 rue Marin Angiboust - 91460 Marcousis

**Boucherie
Carbon**

Boucherie ♦ Rôtisserie ♦ Charcuterie

■■■

Du mardi au samedi 8h30 à 12h30 / 16h à 19h
Le dimanche 8h30 à 12h30

■■■

4 place de la mairie, 91620 Nozay
01 69 80 67 40

[boucheriecarbon](https://www.instagram.com/boucheriecarbon)

EDITORIAL

Chères Nozéennes, chers Nozéens,

Bientôt le retour de l'automne avec ses senteurs, ses couleurs orangées, son arrière-saison.

Nous espérons que l'été vous aura apporté joie et sérénité. Quel plaisir de vous retrouver autour de notre guide pratique, fruit du travail conjoint de nos services !

Il vous accompagnera pour toutes les informations utiles à votre vie quotidienne, effectuer vos démarches administratives, rencontrer nos associations, nos commerçants, nos artisans, prendre soin de vous grâce à nos professionnels de santé...

Actuellement, la commune se dote d'un city stade à Villarceau ainsi qu'un terrain de football synthétique au Mesnil Forget pour renforcer l'accessibilité au sport et à la détente.

Au printemps dernier, la municipalité a développé plusieurs offres destinées aux familles avec une activité « Bébé lecteur » à la médiathèque le mardi matin, pour un moment de lecture et de partage autour du livre, un accueil parents-enfants en accès libre le lundi matin au bâtiment Enfance pour des échanges sur la parentalité et des ateliers à destination des enfants, des parents et des assistantes maternelles le vendredi matin dans les locaux du bâtiment enfance également.

N'hésitez pas à vous inscrire pour découvrir ces nouveautés.

Pour répondre à votre demande et permettre une amplitude plus importante le samedi, les horaires

de la Médiathèque ont changé : Le mardi, jeudi, vendredi, vous retrouverez nos médiathécaires de 15h à 18h et le mercredi et samedi de 10h à 12h et de 15h à 18h.

Bonne nouvelle pour débiter cette année scolaire 2022-2023 : Une 4e classe ouvre ses portes à l'école des Clozeaux ! Combiné au maintien de la 4ème classe à l'école des Noyers, cela permettra d'abaisser les effectifs par classe en rendant encore plus qualitatif l'instruction en maternelle à Nozay.

J'en profite pour saluer les départs en retraite de Mme Françoise Ledun, enseignante à l'école des Verts Prés, merci chère Françoise pour nos enfants, et celui de Mme Catherine Abou Trin, agent qui travaillait dans notre commune depuis mai 2001. Merci chère Catherine pour votre travail de qualité.

Belle et bonne rentrée à tous, prenez soin de vous et des autres.



A handwritten signature in black ink, appearing to be 'P. Ledun'.

Vos élus



Didier PERRIER
Le Maire

Les adjoints



Denis TOULLIER
Chargé des Travaux,
des Nouvelles Technologies
et des Commerces



Véronique MESLIN
Chargée des Affaires
Scolaires, de l'Enfance
et de la Jeunesse



Christian FOURNÈS
Chargé de la Transition
Ecologique, de l'Environnement
et de l'Urbanisme



Laurence RENAUD
Chargée de la Culture
et de l'Événementiel



Yves FACHE
Chargé de l'Aménagement
du Territoire et des Grands
Projets



Françoise JANSSENS
Chargée de la Petite
Enfance



Christine PORCHERON
Chargée du Sport
et de la Musique



Patrice FEILLAULT
Chargé de la Solidarité,
de l'Action Sociale,
de la Santé et du Handicap

Les conseillers municipaux délégués



Chantal BOURGÈS
Chargée de la Santé
et du Handicap



Laurent KABICHE
Chargé de l'Hygiène
et de la Veille Publique



Stella CHENE
Chargée de la Communication



Franck MONMASSON
Chargé de la Jeunesse



Caroline VIVIEN
Chargée des Finances



Robert DE BENEDECTIS
Chargé de la Vie Associative



Fabien LE BLEVEC
Chargé du Développement
Numérique et des Commerces

Les conseillers municipaux de la majorité



**Catherine
MARLIÈRE**



**Chrystelle
LAUVAND**



**Ludovic
LACOMBE**



**Eve
SAUQUES**



**Carmen
LECLERQ**

Les conseillers municipaux de l'opposition



**Raphaël
BERNARD**
Passionnément
Nozay



**Mireille
MORISSEAU**
Passionnément
Nozay



**Alain
BEAUJEAN**
Passionnément
Nozay



**Muriel
ARONDEL**
Passionnément
Nozay



**Pascal
GOUTY**
Passionnément
Nozay



**Christiane
ROBIN**
Passionnément
Nozay

Notre ville citoyenne

Conseil Municipal

Les séances du Conseil Municipal sont publiques et présidées par le Maire.

Le Conseil Municipal prend les décisions sur les orientations de la municipalité et organise les services publics, dans le respect des finances locales. Il adopte les délibérations et émet un avis à la majorité absolue lors d'un scrutin.

Les comptes rendus des délibérations sont consultables en mairie et sur le site internet de la commune.

Commissions Municipales

Les commissions siègent à huis-clos.

Le Maire est président de droit de toutes les commissions. Au nombre de dix, chacune des commissions est composée de membres répartis à la proportionnelle des groupes représentés au Conseil Municipal.

Les commissions ont pour mission l'examen préparatoire des affaires et questions qui doivent être soumises au conseil municipal.

Dénomination des commissions	Membres des commissions	
Administration générale, Ressources Humaines Finances	Didier PERRIER Christian FOURNÈS Catherine MARLIÈRE	Denis TOULLIER Caroline VIVIEN Alain BEAUJEAN
Travaux Nouvelles technologies Commerces	Didier PERRIER Christian FOURNÈS Fabien LE BLEVEC	Denis TOULLIER Yves FACHE Alain BEAUJEAN
Affaires scolaires Enfance Jeunesse	Didier PERRIER Françoise JANSSENS Franck MONMASSON	Véronique MESLIN Chrystelle LAUVAND Muriel ARONDEL
Petite enfance	Didier PERRIER Françoise JANSSENS Chrystelle LAUVAND	Véronique MESLIN Caroline VIVIEN Muriel ARONDEL
Transition écologique Environnement Urbanisme	Didier PERRIER Christian FOURNÈS Ludovic LACOMBE	Denis TOULLIER Yves FACHE Mireille MORISSEAU
Culture Événementiel	Didier PERRIER Christine PORCHERON Eve SAUQUES	Laurence RENAUD Robert DE BENEDICTIS Raphaël BERNARD
Aménagement du territoire Grands projets	Didier PERRIER Christian FOURNÈS Franck MONMASSON	Denis TOULLIER Yves FACHE Mireille MORISSEAU
Solidarité - Action sociale Santé - Handicap	Didier PERRIER Franck MONMASSON Eve SAUQUES	Patrice FEILLAULT Chantal BOURGÈS Christiane ROBIN
Sport Musique	Didier PERRIER Christine PORCHERON Robert DE BENEDICTIS	Laurence RENAUD Laurent KABICHE Pascal GOUTY
Sécurité	Didier PERRIER Yves FACHE	Denis TOULLIER Laurent KABICHE Raphaël BERNARD

PARIS SACLAY

Communauté d'agglomération

21 rue Jean Rostand
91898 Orsay Cedex
☎ 01 69 35 60 60
🌐 www.paris-saclay.com

La Communauté Paris-Saclay regroupe 27 communes pour un territoire intégrant 31 800 habitants. Avec 145 000 emplois et plus de 60 000 étudiants, elle concentre de multiples facteurs d'attractivité. Elle assure également des services opérationnels pour les usagers, tels que la collecte et le traitement des Ordures Ménagères, et la gestion de l'eau et de l'assainissement. La Communauté Paris-Saclay est administrée par le Conseil Communautaire qui décide des actions et des projets à engager pour le territoire dans le cadre des compétences de l'agglomération.

Le bureau communautaire réunit, autour du président, les vice-présidents et les conseillers délégués. L'ensemble des 27 communes est représenté au sein de ce bureau.

Les commissions thématiques étudient les dossiers en amont du Conseil Communautaire.

Président : Grégoire DE LASTEYRIE (Palaiseau)

Vos représentants au sein de
l'agglomération :

Didier PERRIER (titulaire)
Délégué à l'eau potable et
à l'accompagnement de l'entrepreneuriat
Président du WIPSE (Pépinières d'entreprises)
Véronique MESLIN (suppléante)

27 communes membres

Ballainvilliers, Bures-sur-Yvette, Champlan,
Chilly-Mazarin, Epinay-Sur-Orge, Gif-sur-Yvette,
Gometz-le-Châtel, Igny, la Ville-du-Bois, Les Ulis, Linas,
Longjumeau, Marcoussis, Massy, Monthéry, Nozay,
Orsay, Palaiseau, Saclay, Saint-Aubin,
Saulx-les-Chartreux, Vauhallan,
Verrières-le-Buisson, Villebon-sur-Yvette, Villejust,
Villiers-le-Bâcle et Wissous.



Population : 318 000 habitants

Superficie : 186 km²

Budget

Le budget primitif 2022 s'élève à
350 millions d'euros.

Les 10 compétences de Paris-Saclay

Développement économique et innovation,
Aménagement du territoire,
Voiries et espaces publics,
Environnement et développement durable,
Transports et mobilités,
Politique de la ville,
Insertion et emploi,
Culture et sport,
Assainissement,
Déchets.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Des services à votre disposition

Mairie de Nozay

Place de la Mairie - 91620 Nozay

01 64 49 58 00

mairie@nozay91.fr

www.mairie-nozay.fr



Etat-civil

01 64 49 58 00



Affaires scolaires, périscolaires, petite enfance & régie

01 64 49 58 03 / 01 64 49 58 19

scolaire@nozay91.fr



Affaires sociales / CCAS

01 64 49 58 18

ccas@nozay91.fr



Associations

07 50 15 17 19

association@nozay91.fr



Secrétariat du Maire & de la Direction Générale des Services

01 64 49 58 12

mairie@nozay91.fr

Direction des Affaires Culturelles & de la Communication

01 64 49 58 20 / 01 64 49 58 23

com@nozay91.fr

Urbanisme & Environnement :

01 64 49 58 06

urbanisme@nozay91.fr

Sur rendez-vous le lundi et vendredi de 9h à 12h et le mercredi de 15h à 18h



Police municipale

Bâtiment du Gros Chêne

4 rue du Gros Chêne

01 69 01 52 34

Sur rendez-vous du lundi au vendredi de 8h à 17h30 et le samedi de 9h à 12h



Accueil de Loisirs

Bâtiment Enfance "Le Petit Prince"

1 rue des Verts Prés

01 69 01 81 30

Multi-accueil

Bâtiment Enfance "Le Petit Prince"

1 rue des Verts Prés

01 69 49 93 14



Médiathèque Francis Huster

Espace Francis Huster

4 ter rue du Gros Chêne

01 64 49 58 22

mediatheque@nozay91.fr



Centre Technique Municipal

Zone artisanale de la Butte

3 rue Edison

01 64 49 57 57

servicetechniques@nozay91.fr

ADMINISTRATION GÉNÉRALE



Service Info Jeunesse

Espace Francis Huster
4 ter rue du Gros Chêne
06 01 56 41 10
serviceinfojeunesse@nozay91.fr

Service Municipal Jeunesse

Espace Francis Huster
4 ter rue du Gros Chêne
01 64 49 58 24
01 64 49 58 26
servicejeunesse@nozay91.fr



Salle Multimédia

Espace Francis Huster
4 ter rue du Gros Chêne
01 64 49 58 29
sallemultimedia@nozay91.fr



Conservatoire de Musique et de Danse

Centre Culturel Robert Hossein
Rue des Pylandries
06 24 39 78 29
conservatoire@nozay91.fr



SALLES MUNICIPALES & GYMNASES

Centre Culturel Robert Hossein

Rue des Pylandries

Centre Sportif Pierre Dupuis

Rue Pasteur

COSEC

Rue de Versailles

Salle Arthur Rimbaud

Parking de la Mairie

Stade du Mesnil Forget

Rue du Mesnil Forget

Maison des activités culturelles

8 chemin de Belle Epine

Site de Villarceau

1 rue de Villejust

- Tennis couverts
- Halle des Sports
- Stade de Villarceau
- Maison des Sportifs
- Skate Park
- City Stade

Cimetière

Le cimetière est ouvert

- du 01/11 au 31/03 de 9h à 17h
- du 01/04 au 31/10 de 8h à 19h30



ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Services publics, où s'adresser ?



Carte nationale d'identité & Passeport biométrique

33 communes compétentes en Essonne.

ATTENTION : Nozay n'instruit par les demandes de carte d'identité et de passeport.

Veillez vous référer à la liste suivante :

Angerville , Arpajon, Athis-Mons,
Brétigny-sur-Orge, Breuillet, Brunoy,
Chilly-Mazarin, Corbeil-Essones, Dourdan,
Draveil, Étampes, Étréchy,
Évry-Courcouronnes, Gif-sur-Yvette,
La Ferté Alais, Lardy, Les Ulis, Longjumeau,
Massy, Mennecy, Milly-la-Forêt, Montgeron,
Morangis, Palaiseau, Ris-Orangis, Saclas,
Savigny-sur-Orge, Saint-Chéron,
Sainte-Geneviève-des-Bois,
Saint-Michel-sur-Orge, Vigneux-Sur-Yvette,
Viry-Châtillon, Yerres.

Pré-demande en ligne sur :

<https://predemande-cni.ants.gouv.fr>

Pièces à fournir :

www.service-public.fr



Recensement citoyen

Mairie du domicile

Tous les jeunes Français (filles et garçons) ayant atteint l'âge de 16 ans doivent impérativement se faire recenser.

Pièces à fournir :

- Pièce d'identité justifiant de la nationalité française,
- Livret de famille des parents.

Livret de famille

Mairie du domicile

Duplicata à demander à la mairie du domicile



Mariage

Mairie du domicile ou de la résidence de l'un des deux conjoints ou de leurs parents

- Carte Nationale d'Identité,
- Justificatif de domicile de - de 3 mois,
- Certificat de célibat et de coutume (pour les nationalités étrangères),

Pour plus d'informations, rendez-vous en mairie.



PACS

Mairie du domicile

- Déclaration et convention,
- Carte Nationale d'Identité,
- Certificat de célibat et de coutume (pour les nationalités étrangères)

Pour plus d'informations, rendez-vous en mairie.

Copie de l'acte de décès

Mairie du lieu de décès ou du domicile du défunt

- Carte Nationale d'Identité du demandeur, Nom, prénom(s) et date du décès du défunt.

Déclaration de décès

Mairie du lieu de décès

- Livret de famille
- Certificat de décès.



Extrait ou copie de l'acte de naissance ou de mariage

Mairie du lieu de naissance ou de mariage et par courrier ou internet selon les communes

- Une pièce d'identité et préciser ses noms, prénoms, date de naissance, date de mariage, noms des époux, noms et prénoms des parents.
- Joindre une enveloppe timbrée pour le retour.



Services publics, où s'adresser ?

Légalisation de signature

Mairie du domicile

Pièce d'identité à l'adresse de Nozay ou justificatif de domicile.

Attention, un délai de 24 à 72h est nécessaire.



Certificat de nationalité française

Greffe du tribunal judiciaire d'Evry



Casier judiciaire extrait n°3

Casier judiciaire national

107, rue du Landreau 44079 Nantes Cedex.

Site : www.service-public.fr

Déclaration de naissance

Mairie du lieu de naissance

Livret de famille, carte d'identité et certificat du praticien.



Reconnaissance

Toutes les mairies

Pièce d'identité et justificatif de domicile.

Cartes d'invalidité pour les mutilés de guerre

Mairie du domicile

Pièce attestant de la qualité du pensionné et dernier talon ou avis de paiement de pension.

Certificat de non-gage

Sous-préfecture

<http://www.essonne.gouv.fr>

Carte grise

En ligne uniquement sur :

<http://immatriculation.ants.gouv.fr>

Pour les personnes n'ayant pas accès à internet, un point numérique est à votre disposition en préfecture de 9h à 12h30 les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

Carte senior

Toutes les gares



Carte d'invalidité

Mairie du domicile

Photo d'identité, formulaire pour le certificat médical à retirer en mairie, copie de la carte d'identité et justificatif de domicile.

Carte de priorité pour les mères de famille

S'adresser à la Caisse d'allocations familiales



Elections

Service Public.fr

Pour participer aux élections politiques, il faut être inscrit sur les listes électorales.

L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans (si recensement fait à 16 ans), ainsi que pour les personnes ayant la nationalité française depuis 2018.

Pour toutes autres situations (déménagement, recouvrement de l'exercice du droit de vote, citoyen européen résidant en France...), vous devez vous inscrire sur le site : www.service-public.fr



ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Services publics, où s'adresser ?

Préfecture

Boulevard de France
91000 Évry
01 69 91 91 91

Sous-préfecture

Avenue du Général de Gaulle
91120 Palaiseau
01 69 91 91 91

Centres des Finances Publiques

6 avenue de France
91300 Massy
01 69 93 58 00

34 avenue du 8 mai 1945
91120 Palaiseau
01 69 31 78 78

La Poste

Agence postale de Nozay

Place de la Mairie 91620 Nozay
Horaires :

- Mardi, jeudi et vendredi de 14h30 à 17h30
- Mercredi de 9h à 12h

Renseignements guichets pour les particuliers : 36 31

Gendarmerie

1 rue Louis Renard
91620 Nozay
01 69 63 25 00
17 - URGENCE



Justice

Tribunal judiciaire (ex TGI)

9 rue des Mazières
91000 Évry
01 60 76 78 00

Tribunal d'instance

11 av du Maréchal Leclerc
91160 Longjumeau
01 69 10 26 50

Tribunal administratif

56 avenue de Saint-Cloud
78000 Versailles
01 39 20 54 00

Tribunal de commerce

1 rue de la Patinoire
91011 Évry Cedex
01 69 47 36 50

Conseil des Prud'hommes

20 av du Maréchal Leclerc
91160 Longjumeau
01 64 48 80 40

Inspection du travail

Grand Place de l'Agora
91000 Évry
01 60 79 70 70

Plateforme écologique

RD 59 - Chemin des Boeufs
91620 Nozay
01 69 63 81 10

Météo

Météo départementale
N° vert : 0 800 87 91 92
www.meteofrance.com
32 50



ACTIONS SOCIALES

Le CCAS ou Centre Communal d'Action Sociale est un établissement public administratif présidé de droit par le Maire et disposant de son propre conseil d'administration.

Il est situé au sein de la Mairie représenté par l'agent en charge du service social.

Il anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune en liaison avec les institutions publiques et privées.

Il peut mettre en oeuvre des moyens ou des structures de concertation et de coordination.

En proximité, l'agent en charge du CCAS écoute, oriente, accompagne dans leurs démarches administratives et d'accès aux droits sociaux les personnes démunies ou en difficulté qui font appel à lui ou qui lui sont signalées par des tiers.

Il participe à l'instruction des demandes d'aide sociale légale, concernant notamment l'hébergement pour les personnes âgées,

les personnes handicapées, l'allocation solidarité des personnes âgées (ASPA) et l'obligation alimentaire.

Les missions quotidiennes du CCAS :

- L'accueil, l'écoute et l'orientation des usagers,
- L'accompagnement et le suivi des bénéficiaires des aides légales et facultatives,
- La mise en relation avec des partenaires appropriés (Conseil Départemental, MDPH, Caisse des Dépôts et des Consignations...)
- Il travaille en collaboration avec la Maison Des Solidarités (M.D.S), des Ulis et plus particulièrement avec l'assistante sociale référente de notre secteur. Cette dernière assure les permanences sur rendez-vous. Les permanences MDS sont suspendues pendant la période estivale et reprennent en septembre sur RDV.



Place de la Mairie
91620 Nozay
01 64 49 58 18

Accueil du CCAS (sur RDV uniquement) :

- lundi de 15h à 17h30 et mercredi de 8h30 à 12h
- mardi et jeudi de 8h30 à 12h et 15h à 17h30
- vendredi de 8h30 à 12h et de 15h à 17h

AIDES SOCIALES

Les aides sociales légales et facultatives aux personnes en difficulté, âgées ou handicapées concernent :

- La domiciliation des personnes sans domicile stable,
- L'allocation personnalisée d'autonomie (APA-ASPA),
- Les dossiers d'aide sociale et d'obligation alimentaire,
- Les demandes de logement social

Les demandes de logement social ou renouvellement se font directement sur internet :

www.demande-logement-social.gouv.fr

- Les repas à domicile accessibles 7j/7 et livrés du lundi au vendredi,
- La téléassistance qui permet aux personnes âgées ou handicapées de rester à domicile en toute sérénité et d'obtenir rapidement de l'aide ou des secours 24h/24 et 7j/7,
- Les aides aux transports : chèque taxi, carte Améthyste, Pass Navigo.

D'autres dossiers sont disponibles auprès de la Maison Départementale des Solidarités

- Les dossiers de surendettement,
- Les demandes auprès du Fonds de solidarité logement en matière d'impayés d'énergie et d'eau,
- Les dossiers CAF, CMU, RSA...

Loisirs séniors

Vous avez 65 ans ou plus, vous êtes à la retraite et vous habitez Nozay ?

Venez-vous inscrire sur les fichiers des séniors !

Pour vous inscrire, il suffit de déposer au service social une pièce d'identité et un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois.

Vous sera alors remis le règlement Intérieur du fonctionnement des loisirs séniors.

Des activités et des services gratuits sont proposés :

- La navette tous les lundis matins pour aller faire ses courses (en l'absence de véhicule personnel),
- La semaine bleue pour se retrouver autour de différentes animations et actions de sensibilisation,
- Des actions de sensibilisation proposées avec des partenaires de proximité,

Des activités payantes sur inscription et calculées selon le quotient :

- Les repas du mercredi midi tous les 15 jours organisés au sein du restaurant scolaire du Petit Gobert
- Des animations et sorties organisées proposant repas et visite culturelle,
- Un séjour à l'étranger en court ou moyen-courrier proposé sous forme de circuit, en pension complète.



**Contacts utiles****Atout P.L.I.E. Nord-Ouest 91**

Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi
 Zone d'activités Les Glaises
 2 bis rue Léon Blum
 91120 Palaiseau
 01 69 29 00 11
 contact@atoutplie.fr
 Permanence le mercredi sur rendez-vous.

Caisse d'Allocations Familiales

Pour tous les envois :
 CAF Essonne
 91032 Évry Cedex
 08 10 25 91 10

Caisse Primaire d'Assurance Maladie

Pour tous les envois :
 CPAM
 91040 Évry Cedex
 36 46

C.N.A.V.

(Caisse Nationale Assurance Vieillesse)
 CS 70009
 93166 Noisy le Grand Cedex
 Permanence d'accueil sur rendez-vous.
 Pour connaître l'agence la plus proche de son domicile : www.lassuranceretraite.fr
 39 49
 Pour appeler depuis l'étranger ou d'un mobile, composez le 09 71 10 39 60

Conseil Départemental de l'Essonne

Boulevard de France
 91012 Évry Cedex
 01 60 91 91 91

Croix - Rouge

(Service d'aide et de soins à domicile)
 82 rue Alfred Dubois
 91460 Marcoussis
 01 69 01 92 42

Pôle emploi

22 boulevard Jean Jaurès
 BP 62 - 91924 Arpajon Cedex
 39 49

Repas à domicile

Service social
 01 64 49 58 18

D.D.C.S.

(Direction Départementale
 de la Cohésion Sociale)
 5-7 rue François Truffaut
 91035 Évry Cedex
 01 69 36 71 71
 6-8 rue Prométhée
 91035 Évry Cedex

Maison départementale des solidarités

128 avenue des Champs Lasniers
 91940 Les Ulis
 01 64 86 11 10
 Permanences de l'assistante sociale à Nozay
 uniquement sur rendez-vous.

Maison Départementale des Solidarités

93 rue Henri Rochefort
 91000 Evry-Courcouronnes
 01 60 76 11 00

MEDIAVIPP 91

01 69 01 92 42
 (Association Départementale d'Aide aux
 Victimes)

Mission Locale pour l'Emploi

1 rue de l'Aube
 91940 Les Ulis
 01 69 18 79 10

NOA

Nord Ouest Autonomie
 Hôpital Les Magnolias
 77 rue du Perray
 91160 Ballainvilliers
 01 69 80 59 72
 noa@hpgm.fr

Planning familial

Centre hospitalier de Longjumeau
 159 rue François Mitterrand
 91160 Longjumeau
 01 64 48 20 20

P.M.I

Protection Maternelle et Infantile
 06 80 72 81 94
 Camion PMI "Le Balladin"



Urbanisme

Mairie de Nozay

Service urbanisme & environnement

01 64 49 58 06

Jours et heures d'ouverture

- lundi, mardi, jeudi de 15h à 17h30
- mercredi de 9h à 12h

Uniquement sur rdv

- lundi, vendredi 9h à 12h
- mercredi de 15h à 18h

La mairie est le guichet unique pour le dépôt de vos déclarations et demandes relatives à l'urbanisme. Votre demande est effectuée sur un formulaire officiel (formulaire Cerfa).

DEMANDE EN LIGNE DEMATERIALISEE

Vous trouverez ci-dessous le lien du Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme :

<https://gnau13.operis.fr/parissaclay/gnau/#/>

Vous pourrez grâce à ce lien, faire vos demandes en ligne de manière dématérialisée.

Pour toutes informations, n'hésitez pas à contacter le 01 64 49 58 06

Les autorisations d'urbanisme

La liste des pièces devant accompagner votre demande, rendez-vous sur le site :

www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N319

En fonction de la nature du projet et du contrat de construction que vous avez passé, cette démarche peut être prise en charge par le professionnel auquel vous confiez la construction ou les travaux. Toutefois, le service urbanisme est à votre disposition pour répondre à vos questions si vous rencontrez des difficultés dans l'élaboration d'un document ou si vous avez des doutes sur les formalités à accomplir.

Pourquoi demander une autorisation d'urbanisme ?

La construction ou les travaux que vous envisagez doivent être conformes aux règles contenues dans le Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Ces règles concernent notamment l'utilisation des sols, l'implantation, la destination, la nature, l'architecture, les dimensions, l'assainissement des constructions et l'aménagement de leurs abords.

La délivrance d'une autorisation d'urbanisme constitue pour la commune la possibilité de vérifier la conformité de votre projet avec ces règles.

Tous travaux, relevant du champ des autorisations d'urbanisme, réalisés sans autorisation ou déclara-

tion préalable (exemples : clôture, aménagement de combles, piscine, abri de jardin...) constituent une infraction qui vous expose à des poursuites pénales. Au-delà des amendes, les juges peuvent également demander la remise en état ou la démolition des constructions édifiées sans autorisation. Vous devrez d'ailleurs justifier de vos démarches auprès de votre notaire en cas de revente du bien, ou bien de votre assureur en cas de sinistre. Toute fausse déclaration peut entraîner l'illégalité et/ou le retrait de l'autorisation délivrée.

Dépôt de votre demande

Toute déclaration ou demande d'autorisation doit être déposée à la mairie de la commune où se situe le terrain, soit par voie postale en recommandée avec accusé de réception, soit en dépôt direct.

Le récépissé qui vous sera remis vous précisera les délais d'instruction de droit commun en cas de dossier complet.

Ces délais sont susceptibles d'être modifiés par courrier recommandé notifié sous un délai d'un mois.

Constitution du dossier de demande

Concernant les pièces à fournir, il convient de se référer au Cerfa adéquat.

Le numéro de chaque pièce figurant dans le bordereau de remise doit être reporté sur la pièce correspondante.

A noter

En cas d'oubli de pièces, d'informations erronées ou incohérentes, votre dossier ne pourra être pris en compte et par conséquent son instruction retardée.

L'exactitude et la qualité des documents fournis (plans, photos, dessins ...) éviteront des retards dus à des demandes de pièces complémentaires.

Formalités à respecter

Dès la notification de la décision favorable ou de la non-opposition à une déclaration préalable, vous devez effectuer un affichage sur le terrain (et ce pendant toute la durée des travaux).

Avant le commencement des travaux, vous devez adresser une déclaration d'ouverture de chantier (Cerfa n°13407) en 3 exemplaires à la Mairie.

Lorsque les locaux sont utilisables, même s'il reste des travaux à effectuer, une déclaration par local

Environnement

doit être adressée, dans un délai de 90 jours par le propriétaire, au Centre des impôts.

Lorsque les travaux sont terminés, le bénéficiaire de l'autorisation d'urbanisme adresse une déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux (DAACT-Cerfa n° 13408) par pli recommandé avec accusé de réception ou la dépose contre décharge à la mairie.

Permission de voirie / Permis de stationnement

Toute occupation du domaine public (déménagement, pose d'échafaudages, de bennes, de barrières, de matériaux...) doit faire l'objet d'une demande auprès de la Police Municipale, 2 semaines minimum avant la prise d'effet.

Enquête de conformité assainissement

Lors de la vente de votre bien (maison/appartement), le contrôle des branchements particuliers aux réseaux d'assainissement est obligatoire.

Vous pouvez, pour cela, contacter notre concessionnaire :

SUEZ Eau France

Service clientèle : 0 977 404 264

(appel non surtaxé)

Cellule environnement

Créée en avril 2009, la Cellule environnement s'est fixée plusieurs objectifs :

- sensibiliser les habitants aux problèmes environnementaux,
- informer sur les différentes pollutions existantes sur la commune,
- mettre en place des actions de prévention,
- informer régulièrement les habitants sur les actions environnementales entreprises sur la commune,

Pour mener à bien ses missions, elle :

- collecte les informations relatives aux problèmes détectés par les habitants de notre commune,
- les transmet aux différents services compétents pour leur traitement,
- est à l'initiative d'opérations de sensibilisation,
- communique régulièrement sur les actions environnementales.

Survol aérien

Selon les couloirs aériens actuels, aucun avion à réaction ne devrait survoler notre commune (excepté le Fretay). Des exceptions peuvent avoir lieu en cas

de risques météorologiques (orages, vents...) ou suite à des instructions des aiguilleurs du ciel (les avions à hélices sont autorisés quels que soient les conditions).

La cellule est en charge de centraliser les dysfonctionnements de trajectoire et d'interroger les autorités compétentes. L'objectif est de pointer les avions indésirables afin que leur compagnie puisse être rappelée à l'ordre, voire sanctionnée.

Nous avons donc besoin de vos signalements !

Envoyez-nous par mail à mairie@nozay91.fr :

- le jour, l'heure et la minute du survol constaté sur la commune,
- l'endroit survolé : celui où vous vous trouviez lors du survol, et la direction de l'avion,
- et précisez s'il s'agit d'un avion bruyant, d'une trajectoire inhabituelle, d'une altitude anormale ou encore une fréquence anormale.

Nous nous chargerons de transmettre ces informations à la DGAC, la maison de l'environnement d'Orly, ADP et aux autres autorités compétentes.

Par ailleurs, la Mairie a adhéré à l'association Défense Riverains Aéroport Paris-Orly (DRAPO).

Le service technique de DRAPO surveille chacune des trajectoires de départ et d'approche (environ 230.000 annuellement pré-Covid). Ils vérifient les éventuelles justifications (y compris en écoutant les conversations entre la tour de contrôle et les pilotes, échanges que DRAPO enregistre), et établissent une liste des manquements qui paraissent injustifiés. Celle-ci est envoyée au service compétent de la DGAC, qui répond avec les raisons. Les dossiers des cas injustifiés (infractions probables aux réglementations) sont alors envoyés par la DGAC à l'ACNUSA pour éventuelle sanction, qui peut monter jusqu'à 20.000 € par infraction.

Qui contacter en mairie ?

01 64 49 58 06

aux heures d'ouverture de la mairie.

mairie@nozay91.fr

En dehors de ces horaires, un répondeur est à votre disposition.



Centre Technique Municipal

Zone artisanale de la Butte
3 rue Edison 91620 Nozay

Horaires d'ouverture au public :
Du lundi au vendredi : 8h30/12h - 14h/17h
(16h30 le vendredi)
Fermé : le mercredi après-midi

01 64 49 57 57
servicetechniques@mairie91.fr
Sur rendez-vous



Les missions des services techniques sont multiples et concernent en priorité l'entretien et la rénovation des bâtiments communaux et de l'espace public (voirie, espaces verts, équipement d'éclairage public, mobilier urbain).

Ces missions sont exécutées par les agents municipaux et par des prestataires extérieurs. Ces prestataires sont mandatés par la Commune ou par la Communauté d'agglomération Paris-Saclay pour les compétences voirie, espaces verts et gestion des déchets.

Les usagers sont invités à signaler par téléphone, mail ou via l'application Néocity tout incident, panne, dégradation qu'ils pourraient constater sur le domaine public.

La gestion des déchets (résidents et nouveaux habitants) est une compétence gérée par la Communauté d'agglomération Paris-Saclay.

Toute demande d'informations concernant le calendrier de collecte des déchets, les règles de tri et les incidents de collecte sont à transmettre à l'accueil administratif des services techniques par téléphone ou par mail.

La demande de containers (pour les nouveaux habitants, ou remplacement et réparation de bacs) fait l'objet d'un formulaire à compléter par le demandeur, disponible sur internet via le lien : www.paris-saclay.com/faire-une-demande-de-bac-692.html

La demande sera traitée directement par la Communauté d'agglomération Paris-Saclay.



Conservatoire de Musique & de Danse

Centre Culturel Robert Hossein
Rue des Pylandries
 conservatoire@nozay91.fr



LA MUSIQUE

Les professeurs accueillent les enfants dès l'âge de 5 ans pour l'éveil musical et jusqu'à l'âge adulte pour la formation musicale et la pratique instrumentale : piano, guitare, basse, guitare électrique, violon, violoncelle, batterie, percussions, flûte traversière...

Chaque élève suit un cours d'instrument individuel par semaine avec son professeur et un cours collectif de formation musicale. La durée des cours varie selon le niveau de l'élève. Le Conservatoire de Musique propose tout au long de l'année des concerts ouverts à tous. C'est l'occasion pour l'élève d'appréhender la scène et de faire découvrir son travail au public. L'élève peut également participer aux nombreuses manifestations de la commune (cérémonies, vœux du Maire, fête de la musique...).

Pour rendre cela possible le conservatoire propose aux élèves la pratique d'ensemble. Celle-ci leur permet de progresser avec des élèves de différentes générations sur différents styles musicaux et ainsi d'acquérir la capacité de s'écouter les uns les autres.

Cette année, nous vous proposons un cours de trompette ainsi que le retour du grand ensemble.



LA DANSE CLASSIQUE

Le Conservatoire de Danse de Nozay accueille les enfants, filles et garçons, du niveau éveil jusqu'au niveau avancé.

Les enfants de 4/5 ans ont un cours de 45 minutes le mercredi matin.

Les jeunes enfants trouvent dans le cours d'éveil des exercices ludiques, l'approche de l'espace, du rythme, de l'équilibre, mais aussi de l'imagination et de la création. Un cours débutant d'une heure pour les 6/7 ans est proposé une fois par semaine.

Pour les niveaux moyen et avancé, avec l'apprentissage des pointes, deux cours par semaine sont dispensés.

Un cours d'une heure et demi le mardi soir, a été créé pour les adultes. Ce cours est ouvert à tous ceux qui souhaitent reprendre la danse en petit groupe et veulent retrouver rapidement un bon niveau technique. Les cours se déroulent le mardi, le mercredi et le vendredi.

La danse classique est une activité qui permet d'acquérir des bases solides, le sens de la musicalité, du geste juste, mais avant tout le plaisir de danser. Maîtriser la technique classique aide à aborder d'autres formes de danse avec beaucoup plus de facilité.

Quand on sait danser, on peut tout danser !

Les inscriptions sont ouvertes toute l'année pour tous les niveaux. Le Conservatoire de Danse accueille environ quinze élèves par classe.

Chaque année, un spectacle offre à tous la possibilité de présenter le résultat de leur travail et le plaisir de danser sur scène en costume dans le cadre d'une véritable création chorégraphique.

Le but est d'offrir aux enfants beaucoup plus qu'un simple cours de danse, en leur ouvrant l'esprit à une culture artistique diversifiée, en leur faisant découvrir la musique, les chorégraphes de la tradition classique et les contemporains, et surtout en leur apportant le plaisir de danser.





Médiathèque

4 ter, rue du Gros Chêne
01 64 49 58 22
mediatheque@nozay91.fr
bibliothequenozay.opac-x.com

Horaires d'ouverture

- mardi de 15h à 18h - **nouveau**
- mercredi de 10h à 12h30 et de 15h à 18h
- jeudi et vendredi de 15h à 18h
- samedi de 10h à 12h30 et de 15h à 18h - **nouveau**

Nouveaux horaires

L'accès à la médiathèque est ouvert à tous et la consultation sur place est gratuite. Vous trouverez des documents variés pour tous les publics (livres, revues, musique et films).

Conditions d'inscription

Pour emprunter des documents, une inscription est nécessaire sur présentation d'un justificatif de domicile et une pièce d'identité. Le prêt est gratuit pour les Nozéens. Pour les personnes extérieures, la cotisation est de 10€ pour une année.

Modalités de prêt

La carte de lecteur permet d'emprunter 10 documents pour une durée de 3 semaines. La durée de prêt peut être prolongée sur le site internet ou sur demande à la médiathèque.

Réservations

Vous pouvez pré-réserver un document qui est emprunté par un autre lecteur sur le site internet ou auprès des bibliothécaires.

Accès internet

Deux postes informatiques sont mis à votre disposition pour vous connecter à Internet, consulter le catalogue en ligne ou votre compte sur le site de la médiathèque :

<https://bibliothequenozay.opac-x.com/accueil>

Animations

De nombreuses animations destinées à l'ensemble des publics de la médiathèque sont régulièrement organisées. Elles sont annoncées dans la feuille d'informations municipale NVI et les sites web de la médiathèque et de la mairie.



Salle multimédia

1er étage de l'Espace Francis Huster
4 ter, rue du Gros Chêne
01 64 49 58 29
sallemultimedia@nozay91.fr



Dans cette salle dédiée à l'informatique et à son apprentissage, 6 postes sont installés sous Windows 10.

Quel que soit votre âge ou votre niveau, des cours d'informatique adaptés sont proposés, en journée ou en soirée.

Des créneaux horaires en accès libre vous permettront de consulter Internet ou de réaliser vos documents sous le Pack Office 2010.

Un dépliant sur les formations et les tarifs est à votre disposition en mairie et à la médiathèque, mais également sur le site Internet de la commune.

Nous vous donnons rendez-vous au Forum des associations pour les inscriptions ou tout simplement pour de plus amples informations.

Pour les cours d'informatique l'inscription est obligatoire.



Ecole Municipale des Sports



Halle des Sports (Bureau de l'EMS)

06 74 78 85 90

ecoledessports@nozay91.fr

Votre enfant souhaite découvrir plusieurs sports ?

L'Ecole Municipale des Sports, composée d'une équipe d'éducateurs sportifs diplômés d'État, initie et propose un grand nombre d'activités aux enfants âgés de 5 à 11 ans. A la suite des inscriptions, si des places sont encore disponibles, une ouverture aux enfants de moyennes sections est possible sur le groupe du jeudi.

En plus des sports habituels, des activités innovantes (kin ball, tchuk ball, discogolf) sont proposées.

Les enfants sont pris en charge à la sortie de l'école par les intervenants sportifs et conduits vers le gymnase "Halle des Sports"

Le goûter fourni par la famille est pris à l'arrivée au gymnase suivi du début de la séance.

Horaires :

- 16h30 : départ et goûter
- 17h : activités sportives
- 18h : fin de la séance

Activités proposées aux GS

Jeux collectifs, jeux d'opposition, motricité, jeux de ballons, activités athlétiques.

Activités proposées aux CP/CE1

Sports collectifs, lutte, gymnastique, athlétisme, pratiques innovantes (discogolf), art du cirque, mini-hockey et tir à l'arc.

Activités proposées aux CE2/CM1/CM2

Sports collectifs, badminton, gymnastique, accrospport, pratiques innovantes (kin ball, discogolf et tchuk ball), ultimate et tir à l'arc.

Les parents souhaitant inscrire leurs enfants devront se munir :

- d'une attestation d'assurance,
- du questionnaire de santé.



Le bâtiment Enfance «Le Petit Prince»

1, rue des Verts Prés

Le multi-accueil

01 64 49 93 14

multiaccueil@nozay91.fr

La structure accueille 20 enfants simultanément de 4 mois jusqu'à l'entrée à l'école maternelle et 5 ans révolus pour les enfants en situation de handicap.

Ils sont répartis sur 2 groupes (bébés/petits, petits/grands).

L'encadrement est assuré par du personnel diplômé.

Accueil des enfants

L'accueil des enfants à temps partiel est prioritaire.

La structure est ouverte les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h à 18h30.

La structure est fermée une semaine lors des fêtes de fin d'année, la première semaine des vacances d'avril et les 3 premières semaines du mois d'août.

L'accueil régulier

Les demandes d'inscription au multi-accueil se font en mairie.

Elles sont prises en compte à partir du 3ème mois révolu de grossesse et traitées par ordre d'arrivée.

Un recensement des demandes pour la rentrée scolaire suivante est réalisé en début d'année civile.

Un comité d'attribution pour la rentrée de septembre délibère entre février et avril pour les enfants nés et à naître avant le 30 avril.

Un contrat annuel est ensuite établi entre la commune et les parents, précisant le nombre d'heures d'accueil hebdomadaire, facturé mensuellement.

Un temps d'adaptation est proposé. Il est indispensable pour permettre à l'enfant et ses parents de se familiariser avec ce nouveau lieu de vie et pour permettre aux professionnels et aux autres enfants d'y établir des liens et d'y trouver des repères.

Cette période de familiarisation progressive d'une semaine est obligatoire et peut se prolonger si besoin. Les modalités sont définies en concertation avec l'équipe accueillant l'enfant.

Pour toute demande en cours d'année, un courrier doit être adressé en mairie.



L'accueil occasionnel

Cet accueil est accordé en fonction des demandes et amplitudes horaires disponibles.

Une période de familiarisation est nécessaire.

Il est possible de réserver des heures d'accueil. La réservation s'effectue auprès de la direction de la structure au minimum 8 jours avant la date souhaitée. La facturation s'effectue en fonction des heures réservées par la famille.

L'accueil d'urgence

Il est réservé aux situations exceptionnelles qui ne peuvent pas être anticipées (telles que l'hospitalisation, le décès d'un parent, motif professionnel...).

Cet accueil s'effectue de manière temporaire en fonction des places disponibles et ne peut dépasser deux semaines.

Accueil du public

Des réunions de parents ont lieu dans l'année pour échanger autour des actions mises en place et pour aider à l'organisation des moments forts et participer aux fêtes.

Le Relais Petite Enfance (RPE)

Anciennement RAM

01 69 63 72 81

rpe@nozay91.fr



Le Relais Petite Enfance (RPE) est un lieu :

- d'échange (matinées collectives, réunions à thème, manifestations festives),
- d'écoute (médiation),
- d'information (démarches administratives et pédagogiques, déclaration d'un assistant maternel, droits et obligations de l'employeur et de l'employé, élaboration d'un contrat de travail, formation professionnelle...).

Il favorise les échanges entre parents, assistants maternels et professionnels de la petite enfance.

Il facilite vos démarches et informe toute personne concernée par l'accueil du jeune enfant.

Le relais invite les assistants maternels et les enfants aux matinées collectives en période scolaire : les mardis et les jeudis de 9h à 11h30





Accueil de Loisirs

01 69 01 81 30
enfance@nozay91.fr



Le relais accueille les parents dans leurs démarches :

- Sur rendez-vous les lundis de 15h30 à 18h et les jeudis de 16h à 17h,
- Permanences téléphoniques le lundi de 13h30 à 15h30.

L'accueil Parents/Enfants

Les parents sont accueillis avec leur(s) enfant(s) de 0 à 3 ans tous les lundis de 8h30 à 11h30.

Ses objectifs :

- Proposer un lieu aménagé et adapté aux besoins des enfants, tout en facilitant la séparation adultes/enfant(s),
- Participer au développement de l'autonomie et de la scolarisation des enfants,
- Être un lieu de rencontre, d'écoute et d'échange entre adultes.

L'inscription se fait lors de la première venue de l'enfant. L'accueil est gratuit et ouvert à tous.

Les enfants peuvent jouer librement, dans les espaces de jeux sous la surveillance et la responsabilité de l'adulte qui les accompagne.

Les Petits Ateliers :

En période scolaire, des ateliers, encadrés par une éducatrice de jeunes enfants sont proposés pour les enfants jusqu'à 3 ans (ou non scolarisé), accompagné d'un parent ou d'un assistant maternel :

- Un atelier «Bébé lecteur» à la médiathèque le mardi matin, pour un moment de lecture et de partage autour du livre,
- Un atelier adulte-enfant pour «Faire ensemble» diverses thématiques sur une ou plusieurs séances, le vendredi matin dans les locaux du bâtiment enfance.

Renseignements et inscriptions à l'adresse mail lespetitsateliers@nozay91.fr



L'accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) accueille les enfants scolarisés de 3 à 11 ans tous les mercredis et les vacances scolaires.

Le fonctionnement des accueils de loisirs maternel et élémentaire est régi par un règlement affiché à l'entrée.

Vous avez la possibilité de le télécharger sur le site Internet (www.mairie-nozay91.fr) ou de le demander à l'accueil de la mairie.

Les missions de l'accueil de loisirs :

L'ALSH a pour vocation d'être un lieu éducatif où les enfants doivent avoir plaisir à venir.

Des moments de jeux libres sont alternés avec des temps d'activités plus structurés. Un thème, choisi par période de fonctionnement, sert de trame aux activités.

Des activités individuelles sont proposées (réalisations manuelles), mais aussi des activités de groupe (grands jeux, moments de chant...).

Des projets sont mis en place, avec l'aide des enfants, aboutissant à des expositions ou spectacles destinés aux parents.

En été une collaboration est mise en place avec le service municipal de la jeunesse, pour les enfants de CM2, en fonction du nombre de participants, mais aussi avec le multi-accueil pour les enfants qui vont entrer en petite section de maternelle.

Ne sont accueillis que les enfants préalablement inscrits sur le portail parents/enfants dont les fiches de renseignements et sanitaires sont à jour pour l'année scolaire 2022/2023 (ces informations sont à renouveler chaque année).

Horaires :

L'accueil se fait, le matin de 7h30 à 9h.

Les parents peuvent venir chercher leur(s) enfant(s) le soir entre 16h30 et 18h30.

Les inscriptions se font sur le portail parents/enfants et peuvent être modifiées jusqu'à la date de clôture, indiquée sur le portail parents/enfants dans l'onglet «Actualités».

GRANDIR À NOZAY

• Inscriptions :

→ Mercredi : Les inscriptions sont fermes et définitives le mardi à minuit pour la semaine suivante (soit 5 jours avant).

Une inscription est possible à l'année pour le mercredi matin jusqu'à 13h30, sauf animations particulières.



→ Vacances scolaires :

Petites vacances : Les inscriptions se font sur le portail Parents-Enfants et peuvent être modifiées avant la date de clôture, soit 3 semaines avant le début de chaque vacance.

Les annulations sont possibles au plus tard 15 jours avant la date souhaitée par mail à scolaire@nozay91.fr

Les annulations sont possibles au plus tard 15 jours avant la date souhaitée, par mail à scolaire@nozay91.fr.

→ **Vacances d'été** : Les inscriptions se font sur le portail Parents-Enfants avant le 31 mai 2023.

Les annulations sont possibles au plus tard 15 jours avant la date souhaitée par mail à scolaire@nozay91.fr

Une majoration d'1€ pour non-inscription ou inscription hors délai aux accueils sera appliquée, sauf sur présentation d'un justificatif.

Une contribution de 5€ par 1/4 d'heure de retard, en cas de retard pour venir chercher son enfant aux accueils, sera appliquée si, après un premier courrier de rappel, les retards sont toujours constatés

Composition de l'équipe

L'équipe d'animation est composée d'agents en charge de la direction et d'animateurs diplômés.

- 1 adulte pour 8 enfants en maternelle,
- 1 adulte pour 12 enfants en élémentaire.

La majorité des animateurs assure également l'animation des temps périscolaires.

Voir tarifs sur le site Internet et l'application NozInfos.

Accueils périscolaires

Accueils du matin & Accueils du soir

Maternelle

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 7h30 à 8h20 et de 16h30 à 18h30.

Les enfants de l'école du Noyer sont accueillis dans leur école.

Les enfants de l'école des Clozeaux sont pris en charge à l'école et sont accompagnés par les animateurs dans les locaux de l'espace enfance «Le Petit Prince».

Le matin, les enfants sont accompagnés dans leur réveil. Ils ont le choix entre différentes activités calmes (dessin, lecture, jeux).

L'après-midi, les enfants prennent leur goûter (fourni par la collectivité) avant de s'orienter vers les animations de leur choix (jeux de société, jeux libres, jeux extérieurs, activités manuelles...).



Élémentaire

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis

- de 7h30 à 8h20 pour tous,
- de 16h30 à 18h30 pour les élèves du CP au CM2,
- de 18h à 18h30 pour la passerelle après l'étude dirigée.

Les enfants de l'école du Petit Gobert sont accueillis dans les locaux scolaires. Les enfants de l'école des Verts Prés sont reçus dans les locaux du Bâtiment enfance «Le Petit Prince».

Accueils pour les fratries du Noyer et Petit Gobert :

Un accueil spécifique est mis en place par la Municipalité pour les fratries scolarisées dans les écoles du Noyer et du Petit Gobert. Ce service est activé dès que les familles se sont inscrites par mail au service scolaire : scolaire@nozay91.fr

Le matin les parents peuvent déposer leurs enfants à l'accueil du matin de l'école du Petit Gobert à 8h10 pour leur permettre d'accompagner leur enfant à l'école maternelle Le Noyer.

Le soir, les élémentaires sont pris en charge par les agents de l'étude dirigée jusqu'à l'arrivée des parents venant de l'école du Noyer.



Etudes dirigées

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 16h30 à 18h, dans chaque école élémentaire.

Les élèves prennent leur goûter (fourni par la famille) et se détendent durant 30 minutes avant de se rendre à l'étude dirigée.

Pour des raisons d'efficacité et de sécurité, aucun enfant n'est autorisé à quitter l'étude avant 18h.

Après validation de nos services faisant suite à une demande écrite, votre enfant muni d'un justificatif peut, à titre exceptionnel sortir à 17h45 pour une activité particulière (rdv médical, activités culturelles ou sportives...).

Voir tarifs sur le site internet et l'application NozInfos.

INSCRIPTIONS À L'ACCUEIL DES LOISIRS

Vacances de la Toussaint :

du samedi 22 octobre
au dimanche 6 Novembre 2022

**Inscriptions jusqu'au
dimanche 2 octobre 2022**



Vacances de Noël :

du samedi 17 Décembre
au lundi 2 Janvier 2023 inclus

**Inscriptions jusqu'au
dimanche 27 Novembre 2022**



Vacances d'Hiver :

du samedi 18 Février
au dimanche 5 Mars 2023

**Inscriptions jusqu'au
dimanche 29 janvier 2023**



Vacances de Printemps :

du samedi 22 Avril
au lundi 8 Mai 2023

**Inscriptions jusqu'au
dimanche 2 Avril 2023**



Vacances d'été :

à partir du samedi 8 juillet 2023

**Inscriptions jusqu'au
mercredi 31 mai 2023**



Calendrier scolaire 2022-2023

www.vacances-scolaires-education.fr

ZONE A

Académies de Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers

ZONE B

Académies d'Albi-Marseille, Amiens, Caen, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Rouen, Strasbourg

ZONE C

Académies de Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles

	SEPTEMBRE 2022	OCTOBRE 2022	NOVEMBRE 2022	DÉCEMBRE 2022	JANVIER 2023	FÉVRIER 2023	MARS 2023	AVRIL 2023	MAI 2023	JUIN 2023	JUILLET 2023	AOÛT 2023
JEU 1		SAM 1	MAR 1	JEU 1	DIM 1	MER 1	MER 1	SAM 1	LUN 1	JEU 1	SAM 1	MAR 1
VEN 2		DIM 2	VEN 2	VEN 2	LUN 2	JEU 2	JEU 2	DIM 2	MAR 2	VEN 2	DIM 2	MER 2
SAM 3		LUN 3	SAM 3	SAM 3	MAR 3	VEN 3	VEN 3	LUN 3	MER 3	SAM 3	LUN 3	JEU 3
DIM 4		MAR 4	VEN 4	DIM 4	MER 4	SAM 4	SAM 4	MAR 4	JEU 4	DIM 4	MAR 4	VEN 4
LUN 5		MER 5	SAM 5	LUN 5	JEU 5	DIM 5	DIM 5	MER 5	VEN 5	LUN 5	MER 5	SAM 5
MAR 6		JEU 6	MAR 6	MAR 6	VEN 6	LUN 6	LUN 6	JEU 6	SAM 6	MAR 6	JEU 6	DIM 6
MER 7		VEN 7	MER 7	MER 7	SAM 7	MAR 7	VEN 7	VEN 7	DIM 7	MER 7	VEN 7	LUN 7
JEU 8		SAM 8	MAR 8	JEU 8	DIM 8	MER 8	MER 8	SAM 8	LUN 8	JEU 8	SAM 8	MAR 8
VEN 9		DIM 9	VEN 9	VEN 9	LUN 9	JEU 9	JEU 9	DIM 9	MAR 9	VEN 9	DIM 9	MER 9
SAM 10		LUN 10	SAM 10	SAM 10	MAR 10	VEN 10	VEN 10	LUN 10	MER 10	SAM 10	LUN 10	JEU 10
DIM 11		MAR 11	VEN 11	DIM 11	MER 11	SAM 11	SAM 11	MAR 11	JEU 11	DIM 11	MAR 11	VEN 11
MAR 13		MER 12	LUN 12	LUN 12	JEU 12	DIM 12	MER 12	MER 12	VEN 12	LUN 12	MER 12	SAM 12
MER 14		JEU 13	MAR 13	MAR 13	VEN 13	LUN 13	LUN 13	VEN 14	MER 14	MAR 13	JEU 13	DIM 13
VEN 15		VEN 14	MER 14	MER 14	SAM 14	MAR 14	MAR 14	VEN 14	DIM 14	MER 14	VEN 14	LUN 14
JEU 15		SAM 15	MAR 15	JEU 15	DIM 15	MER 15	MER 15	SAM 15	LUN 15	JEU 15	SAM 15	MAR 15
VEN 16		DIM 16	VEN 16	VEN 16	LUN 16	JEU 16	JEU 16	DIM 16	MAR 16	VEN 16	DIM 16	MER 16
SAM 17		LUN 17	SAM 17	SAM 17	MAR 17	VEN 17	VEN 17	LUN 17	MER 17	SAM 17	LUN 17	JEU 17
DIM 18		MAR 18	VEN 18	DIM 18	MER 18	SAM 18	SAM 18	MAR 18	JEU 18	DIM 18	MAR 18	VEN 18
LUN 19		MER 19	LUN 19	LUN 19	JEU 19	DIM 19	DIM 19	MER 19	VEN 19	LUN 19	MER 19	SAM 19
MAR 20		JEU 20	MAR 20	MAR 20	VEN 20	LUN 20	LUN 20	JEU 20	SAM 20	MAR 20	JEU 20	DIM 20
MER 21		VEN 21	MER 21	MER 21	SAM 21	MAR 21	MAR 21	VEN 21	DIM 21	MER 21	VEN 21	LUN 21
JEU 22		SAM 22	MAR 22	JEU 22	DIM 22	MER 22	MER 22	SAM 22	LUN 22	JEU 22	SAM 22	MAR 22
VEN 23		DIM 23	VEN 23	VEN 23	LUN 23	JEU 23	JEU 23	DIM 23	MAR 23	VEN 23	DIM 23	MER 23
SAM 24		LUN 24	SAM 24	SAM 24	MAR 24	VEN 24	VEN 24	LUN 24	MER 24	SAM 24	LUN 24	JEU 24
DIM 25		MAR 25	VEN 25	DIM 25	MER 25	SAM 25	SAM 25	MAR 25	JEU 25	DIM 25	MAR 25	VEN 25
LUN 26		VEN 26	LUN 26	LUN 26	JEU 26	DIM 26	DIM 26	MER 26	VEN 26	LUN 26	MER 26	SAM 26
MAR 27		JEU 27	MAR 27	MAR 27	VEN 27	LUN 27	LUN 27	JEU 27	SAM 27	MAR 27	JEU 27	DIM 27
MER 28		VEN 28	MER 28	MER 28	SAM 28	MAR 28	MAR 28	VEN 28	DIM 28	MER 28	VEN 28	LUN 28
JEU 29		SAM 29	MAR 29	JEU 29	DIM 29	MER 29	MER 29	SAM 29	LUN 29	JEU 29	SAM 29	MAR 29
VEN 30		DIM 30	VEN 30	VEN 30	LUN 30	JEU 30	JEU 30	DIM 30	MAR 30	VEN 30	DIM 30	MER 30
LUN 31		MAR 31	MAR 31	SAM 31	MAR 31	MAR 31	VEN 31	VEN 31	MER 31	VEN 31	LUN 31	JEU 31

Les élèves qui n'ont pas cours le samedi sont en congé le vendredi soir après la classe.



Le Projet d'Accueil Individualisé (PAI) & le Projet d'Accueil Individualisé Périodique (PAIP)

Pour faciliter l'accueil des enfants présentant une maladie chronique, une allergie alimentaire, un handicap, la circulaire ministérielle reprend la démarche concertée du PAI et la propose à toutes les structures collectives.

Le PAI ou le PAIP s'élabore sur demande de la famille, à partir des données transmises par le médecin et pour une année. C'est le médecin scolaire qui assure ensuite la mise en place du PAI/PAIP avec la famille, l'équipe éducative et la municipalité.

Concernant la restauration scolaire, la circulaire rappelle les modalités selon lesquelles un enfant peut profiter des services de restauration collective, s'il a besoin d'un régime alimentaire particulier :

- soit les services de restauration fournissent des repas adaptés,
- soit l'enfant consomme le repas fourni par la famille.

Dans les deux cas, c'est l'avis du médecin scolaire qui est pris en compte.

La Restauration

Cuisine centrale municipale
Rue des Verts Prés



En moyenne 400 repas sont produits au quotidien à la cuisine centrale.

L'objectif est de proposer des repas équilibrés, avec 50% de produits durables et de qualité dont au moins 20% de produits bio (Loi EGalim).

Sont servis, un menu végétarien par semaine et 2 menus 100% BIO par mois.

La commune entend poursuivre ses efforts, afin de maintenir une restauration scolaire équilibrée et de qualité.

La semaine de la « Fraich'attitude » au mois de Juin est un moment très apprécié des enfants, avec une distribution de fruits à la récréation

Voir tous les tarifs sur le site internet et l'application NozInfos

Caisse des écoles

La caisse des écoles est un établissement public qui a son propre budget.

Elle a pour but de favoriser l'éducation de tous les élèves de la commune.

Elle se compose de 9 membres dont le Maire, des élus du Conseil Municipal et des membres élus parmi les parents d'élèves.

Elle finance des actions en faveur des élèves telles que :

- des spectacles, des sorties,
- la venue du Père Noël,
- la distribution de trousseaux garnies (pour les futurs élèves de CP) et des dictionnaires et clés USB (pour les élèves de CM2).

Elle soutient également la Fête des Enfants.





Portail parents-enfants

Toutes les familles doivent utiliser le portail parents-enfants* pour inscrire leur(s) enfant(s) aux services périscolaires et extrascolaires proposés par la commune.

L'utilisation d'un code enfant et d'un code famille fourni par le service scolaire lors de l'inscription de votre/ vos enfant(s) est indispensable pour accéder à ce portail.

En cas de perte, merci de contacter le service scolaire de la Mairie : scolaire@nozay91.fr

Ce dispositif a pour but d'offrir un service supplémentaire aux familles et de permettre d'anticiper l'encadrement des enfants conformément à la réglementation.

Les activités concernées sont :

- la garderie du matin,
- la cantine,
- la garderie du soir,
- les études dirigées,
- la passerelle,
- les mercredis,
- les vacances scolaires.



La validation de ce dossier par les services de la mairie vous donne accès à l'onglet «**planning**» et vous permet d'activer toutes les options que vous aurez choisies pour vos enfants.

Vous avez la possibilité de compléter, modifier ou d'annuler vos inscriptions durant toute la durée de l'ouverture des inscriptions. Notez, toutefois, que **les inscriptions sont fermes et définitives le mardi à minuit pour la semaine suivante (soit 5 jours avant) sauf pour les vacances scolaires (15 jours avant)**

En cas d'imprévu ou de retard exceptionnel, les services restent à votre écoute au 01 69 01 81 30 et les animateurs prendront en charge votre enfant **exceptionnellement**.

Pour toutes modifications hors délais (inscriptions ou suppressions), nous vous demandons d'informer le service scolaire par mail à scolaire@nozay91.fr accompagné d'un justificatif au plus tard la semaine suivant l'absence.

Ce justificatif permettra la non facturation (Planning professionnel, Rdv ou certificat médical...)

Les familles ne disposant pas de support informatique peuvent se rendre au service scolaire aux heures d'ouvertures de la Mairie.

Enfin, nous vous précisons que vos inscriptions seront le reflet de la facturation établie par les services de la mairie.

Rendez-vous sur le portail :

***<https://nozay.les-parents-services.com/>**

ou par le biais du site internet de la commune

PORTAIL PARENTS-ENFANTS - RAPPEL

Les inscriptions sont fermes et définitives le mardi à minuit pour la semaine suivante (Soit 5 jours avant) sauf pour les vacances scolaires (15 jours avant)

Les inscriptions peuvent être effectuées à l'année.

Le quotient est calculé en année scolaire de septembre 2022 à août 2023 (avis d'imposition 2022 sur revenus 2021 et notification d'allocation familiale)

Majoration et contribution éventuelles concernant la facturation :

Majoration des tarifs en cas de non inscription ou inscription tardives :

- 1 majoration de 1€ sera appliquée par inscription hors délais ou non inscription aux accueils périscolaires
- Contribution de 5€ par ¼ d'heure de retard aux accueils périscolaires

Lorsqu'il y a majoration un courrier d'information vous sera envoyé avec la facture, indiquant le montant que vous devriez payer. Ce courrier mentionnera qu'en cas de nouveau retard, cette majoration sera réellement appliquée.

Cette procédure sera remise à zéro au début de chaque semestre.



Inscriptions scolaires

Les inscriptions scolaires se font obligatoirement en mairie. Les familles doivent se munir de leur livret de famille et d'un justificatif de domicile.

Si votre enfant ne peut être présent le jour de la rentrée, nous vous remercions d'en informer par écrit la directrice le plus rapidement possible, afin qu'il puisse être comptabilisé dans les effectifs par l'Inspection académique.



Horaires scolaires

Écoles maternelles et élémentaires :
lundis, mardis, jeudis et vendredis :

Le matin - ouverture de 8h20 à 8h30
et sortie à 11h30

L'après-midi - ouverture de 13h20 à 13h30
et sortie à 16h30



École maternelle - Les Clozeaux

2 rue Berlioz (entrée allée des Clozeaux)
01 69 01 13 25

Directrice : Valérie Graucut



École élémentaire - Les Verts Prés

Rue des Verts Prés
01 69 01 03 29

Directrice : Élodie Cupit



École maternelle - Le Noyer

Rue Saint-Germain
01 69 01 51 33

Directrice : Mélanie Audas



École élémentaire - Le Petit Gobert

Rue Pasteur
01 69 80 07 09

Directrice : Virginie Raffaelli



La musique à l'école

La musique à l'école a pour objectif de développer l'éducation et la pratique artistique.

La municipalité met à disposition des enfants des quatre écoles, un agent municipal.

Ces interventions musicales se font dans le cadre d'un projet d'école ou de classe, ce qui permet une transversalité avec d'autres disciplines.



Le sport à l'école

L'éducation physique et sportive est une discipline d'enseignement obligatoire de la maternelle à la terminale.

Le sport, moyen d'épanouissement de l'enfant, est un des instruments d'éducation : contrôle de soi, de coopération, de développement physique, de loisir...

Les élèves bénéficient de l'intervention d'un agent municipal, éducateur sportif.

Son rôle est d'apporter un soutien technique aux enseignants.



Le Réseau d'Aide Spécialisée aux Élèves en Difficulté (R.A.S.E.D)

intervient sur Nozay, La Ville-du-Bois et Marcoussis

01 64 49 59 20

Le réseau est composé de 3 spécialistes :

- Une enseignante spécialisée en aide à dominante pédagogique pour d'importantes difficultés scolaires dans l'apprentissage de la langue orale, écrite ou des mathématiques. Le travail s'adresse aux enfants de la grande section au CM2, avec une priorité sur le cycle 2 (GS, CP, CE1),
- Une enseignante spécialisée en aide à dominante rééducative pour des problèmes de comportement à l'école qui empêchent l'enfant d'apprendre (timidité, difficulté à accepter les règles, manque de confiance en soi...),
- Une psychologue scolaire pour mieux comprendre les difficultés de l'enfant et envisager avec les parents les pistes possibles pour l'aider.

Cette aide s'adresse uniquement aux enfants de Nozay et de La Ville-du-Bois de la grande section au CM2.

Infirmière scolaire

Mme Bourse est infirmière scolaire sur le collège Louise Weiss ainsi que sur les écoles de Nozay.



Au collège

Elle assure les soins préventifs et curatifs auprès de l'ensemble des élèves et du personnel.

Elle réalise des visites de dépistage infirmier auprès des 6es et en assure le suivi.

Elle contribue au bien-être et à la réussite scolaire de tous les élèves. Elle a un rôle d'accueil, d'écoute et de conseils.

Elle organise ou met en place des actions de prévention dans le cadre du CESC : hygiène de vie, vivre ensemble, secourisme, éducation à la vie affective, amoureuse et/ou sexuelle, addictions...

Elle est également formatrice en premiers secours. Avec 2 professeurs également formateurs, elle forme tous les élèves de 5èmes aux Gestes Qui Sauvent (GQS) et tous les élèves de 4èmes au PSC1.

Elle travaille en lien avec les familles et les équipes enseignantes.

Dans les écoles maternelles et élémentaires

Mme Bourse rencontre tous les élèves de CE2 pour un dépistage infirmier. Elle peut également faire des suivis ou des consultations à la demande des parents ou des enseignants.

Mme Bourse travaille en lien avec les écoles et intervient sur des projets en collaboration avec les équipes en fonction des besoins.

Pour tout renseignement :

Mise en place Projet d'Accueil Individualisé (PAI), Plan d'Accompagnement Personnalisé (PAP) ou autres..., l'infirmière est joignable au collège les lundis et jeudis ou par mail : benedictte.bourse@ac-versailles.fr

Enseignement secondaire : Collège Louise Weiss

20 rue du Bois Clair 91620 Nozay

01 69 80 84 42

<http://www.collegelouiseweiss.fr>

Principale : Mme ROLLE-BOURGES



Adresses utiles :

Médiateur :

01 30 83 51 06

ce.mediateur@ac-versailles.fr

Rectorat de l'Académie de Versailles :

3 boulevard de Lesseps 78017 Versailles

01 30 83 44 44

Inspection académique de l'Essonne :

Boulevard de France

91012 Evry





Conseil Municipal de la Jeunesse

cmj@nozay91.fr

01 64 49 58 29

Le rôle du CMJ est de permettre aux jeunes de s'exprimer et de participer activement à la vie de leur commune.

Le CMJ c'est aussi un espace d'échanges et de discussion pour les jeunes Nozéens qui sont élus pour deux ans. Des réunions de travail sont organisées régulièrement et encadrées par une animatrice pour préparer et mettre en place les projets choisis par les jeunes.

Toujours engagés et motivés, nos jeunes conseillers et conseillères, élu(e)s en juillet 2021, travaillent sur de nombreux projets

qui verront le jour d'ici la fin de l'année 2022.

Ils ont aussi à cœur d'assurer la continuité de certains projets qui avaient dû être mis en attente en 2020 et une partie de l'année 2021.

Depuis près d'un an, ils ont appris à mieux connaître la gestion de leur commune et à devenir des citoyens acteurs et responsables.



Service Municipal de la Jeunesse (SMJ)

Espace Francis Huster
4 ter, rue du Gros Chêne
01 64 49 58 26
servicejeunesse@nozay91.fr

Le SMJ est chargé de l'animation, de la prévention et de l'accompagnement des jeunes de 11 à 17 ans.

En plus des activités de détente et de loisirs, il propose des actions de prévention dans le domaine de la santé ou encore des comportements à risques. Cet accompagnement peut prendre la forme de l'aide aux devoirs, d'information en matière d'orientation professionnelle, d'accès à la citoyenneté...

Modalités d'inscription

Les jeunes Nozéens âgés de 11 à 17 ans peuvent s'inscrire tout au long de l'année et participer à toutes les activités pendant un an.

Les documents suivants doivent être remis au responsable de la structure :

- Un justificatif de domicile,
- Une copie d'une pièce d'identité ou du livret de famille,
- La fiche d'inscription accompagnée de la fiche sanitaire de liaison dûment complétée,
- La photocopie des vaccins,
- Une attestation d'assurance en cours de validité.

Un onglet «jeunesse» est en ligne sur le site internet de l'agglomération Paris-Saclay. N'hésitez pas à aller y jeter un coup d'oeil :

<http://www.paris-saclay.com/vivre-ici/jeunesse-750.html>



Service Info Jeunesse (SIJ)

Espace Francis Huster
4 ter, rue du Gros Chêne
06 01 56 41 10
serviceinfojeunesse@nozay91.fr

La commune de Nozay propose aux jeunes âgés de 18 à 25 ans (16 ans si recherche de stages ou arrêt du cursus scolaire) un service gratuit, pour leur permettre d'échanger, de discuter, mais aussi de trouver les informations nécessaires les concernant.

Comment trouver un job, des formations ? Un logement ? Où s'adresser pour bénéficier d'allocations, d'aides, de soutien ?

Des partenariats sont mis en place avec la mission locale, la communauté d'agglomération de Paris-Saclay, ainsi que des échanges avec les associations ou services de la commune dans le cadre du Tremplin Citoyen.

Côté loisirs et détente, les 18/25 ans pourront participer à des activités sportives, chaque mardi de 18h30 à 20h30 au gymnase P.DUPUIS, et à des activités de loisirs (billard, ludothèque, musique etc..) tous les vendredis entre 19h00 et 21h00 au bâtiment F.Huster (salle SMJ).

Le Service Information Jeunesse accueille les jeunes à l'Espace Francis HUSTER, salle du SIJ (premier étage de l'Espace Francis HUSTER), sur rendez-vous ou en accès libre :

- Mardi de 15h00 à 18h30 - Permanence
- Mercredi de 16h30 à 19h00 - Sur rdv
- Jeudi de 15h00 à 19h00 - Permanence
- Vendredi de 14h00 à 16h30 - Permanence
- Vendredi de 16h30 à 19h00 - Sur rdv
- Samedi de 16h30 à 19h00 - Sur rdv

En période de vacances scolaires du lundi au vendredi de 13h00 à 19h00, sur rdv uniquement.

Pour tout renseignement, merci de prendre contact avec Jaime :

- serviceinfojeunesse@nozay91.fr
- 06 01 56 41 10

CULTURE**Association des Familles de Nozay****5 rue Paul Cézanne - 91620 Nozay****Présidente : Fatma SELLOU - 06 23 87 03 51****afnozay91@gmail.com****http://www.afnozay91.com**

Pour la saison 2022/2023 venez retrouver nos cinq activités, pour le plaisir, le sport, la performance, l'art ou les rencontres.

Anne, Laura, Bénit, David et Lucie reviennent dans la bonne humeur pour encadrer, transmettre leur connaissance et partager avec vous, leur goût pour la GR, la Danse, le Hip-Hop, le FITNESS et la ZUMBA.

L'association accueille les plus jeunes, dès 4 ans pour la danse.

Dès 4 ans, munissez-vous de vos cerceaux, ballons ou cordes pour découvrir la GR.

Dès 6 ans, enfilez vos baskets pour tester la ZUMBA KIDS et le HIP-HOP.

Quel que soit votre âge, reprenez ou découvrez nos activités dès la rentrée. Nous vous proposons 2 cours d'essai.

Tenez-vous prêts à noter sur vos calendriers nos rendez-vous : rencontres, galas, spectacles et autres manifestations sont au rendez-vous pour cette nouvelle année sportive !

Bonne nouvelle ! Notre site internet a été mis à jour avec des photos de nos manifestations et nos dernières actualités.

Vous pouvez également nous rejoindre sur Facebook :

Association des Familles de Nozay

Sportivement !

L'Association des Familles de Nozay.

Ateliers Détente de Nozay**Présidente : Patricia Wils - 06 84 20 34 66****Vice-Présidente : Michèle Brunel - 06 79 27 92 53****www.ateliersdetentedenozay.fr**

Les Ateliers détente de Nozay proposent un panel d'activités culturelles et sportives animées par des intervenants motivés et investis dans le tissu associatif.

Les activités se déroulent dans les salles municipales tout au long de la semaine en journée et en soirée.

Encadrement : cours le lundi de 13h30 à 16h30

Dessin, arts plastiques : pour enfants et adultes le mardi et le jeudi de 17h45 à 19h30 ou le lundi de 17h45 à 19h30. Ouverture d'un cours spécifique pour les adultes le lundi de 19h30 à 21h15.

Mosaïque : le mardi de 20h30 à 22h30.

Anglais: cours le mercredi pour enfants de 4 ans à 12 ans de 10h30 à 12h et de 14h30 à 15h30 pour les adolescents.

Réfection de siège : restauration et création autour de chaises et fauteuils, le vendredi de 9h à 12h, de 13h à 16h ou de 16h15 à 19h15.

Peinture sur bois : atelier libre et convivial le mardi de 13h30 à 16h30.

Couture : atelier les jeudis de 13h30 à 16h30 et le samedi matin de 9h à 12h une fois par mois où chacun est libre de réaliser ce qu'il souhaite, quel que soit son niveau. Nouvelle intervenante

Art floral : le vendredi matin ou le samedi matin autour de compositions florales originales, 1 fois par mois de 9h à 12h.

Cartonnage : l'art de créer des objets avec du carton, du papier ou du tissu. Cours le vendredi de 13h30 à 16h30. 20 cours à l'année.

Visite paris : sorties découvertes à Paris sur des thèmes originaux ou des quartiers insolites. Balades le jeudi, 1 fois par mois, 1/2 journée ou 1 journée avec guide expérimenté plus visites ponctuelles en dehors de Paris par car.

Yoga : venez-vous détresser et respirer avec le yoga tous les lundis de 10h30 à 12h, 18h à 19h30 ou de 19h30 à 21h et tous les mardis de 10h30 à 12h, 16h30 à 18h ou de 18h à 19h30.

NOUVEAU : cours de **tricot/crochet**. Débutant ou confirmé n'hésitez pas à venir pratiquer votre loisir dans une ambiance chaleureuse tout en partageant vos savoirs faire. Cours le jeudi après-midi ou jeudi soir en alternance.

La Boîte à Bonheurs**Présidente : Francine Ziadé Lepage - 06 30 60 65 13****francinedenozay@gmail.com****http://eliphil.wixsite.com/laboiteabonheurs**

Sur les réseaux sociaux Facebook et Instagram.

La BAB est une association de théâtre amateur adultes. Nous sommes une dizaine d'adhérents, accompagnés par une metteuse en scène professionnelle, Marie-Lise Gault.

Nous nous retrouvons chaque jeudi (sauf vacances scolaires) de 20h à 22h30 à la MAC.

Notre registre est plutôt comique et tout public. En 2022, nous avons présenté « Le Dindon » de Georges Feydeau.

Notre projet en 2023 est de monter une nouvelle pièce de théâtre, choisie collectivement, et de la jouer plusieurs fois, à Nozay et dans d'autres communes aux alentours.

Après une courte période d'exercices, de jeux et d'improvisation, nous nous lancerons ainsi dans une nouvelle aventure de création théâtrale ! Si ce projet vous intéresse, venez nous rejoindre !

ASSOCIATIONS

Centre d'Animation Socio Culturel de Nozay (C.A.S.C.N)

Président : Paul Lesage - 06 09 71 87 36

Section « Billeterie »

billeterie.cascn@gmail.com

Le partenariat liant depuis plusieurs années le CASCN et le Théâtre de Longjumeau, situé à moins de 10 kilomètres, permet aux Nozéennes et aux Nozéens de bénéficier d'un service de billeterie original et unique, pour tous les spectacles à l'affiche. Cette activité du CASCN débute au printemps de chaque année et concerne la saison culturelle à venir. Elle propose de finaliser l'acquisition de billets bien placés à des tarifs souvent remisés.

Les adhérents bénéficient de plusieurs services :

gestion numérique des réservations,

démarches auprès du théâtre,

remise des billets, lors du Forum des Associations, début septembre,

informations en continu sur les spectacles annulés ou déplacés,

prise en charge des procédures de remboursement, information aux adhérents, concernant les billets achetés via le CASCN et remis en vente.

Pour 2022-2023, plus de 50 spectacles sont annoncés. Le CASCN a recueilli près de 400 demandes de billets. La procédure mise en œuvre a permis d'obtenir, en priorité, dès le début du mois de juin, les billets de la prochaine saison, tout en profitant d'une réduction de plus de 1000€ sur un budget de plus de 14000€.

Section « Atelier Percussions »

percus.cascn@gmail.com

<http://www.nozaypercussions.sitew.fr>

Cet atelier dispense une activité musicale réunissant des personnes de tout âge, intéressées par la pratique du djembé et des percussions africaines.

Deux niveaux de formation sont développés : débutants et avancés.

Horaires : chaque jeudi soir, hors vacances scolaires

débutants : 19h00 à 20h

avancés : 20h15 à 22h15

Lieu : salle Arthur Rimbaud.

Section « Atelier de Danse Africaine »

cascn91@gmail.com

<http://www.nozaydanseafricaine.sitew.fr>

Cet atelier créé à la rentrée 2020 est animé par une professeure sénégalaise et exploite les compétences musicales de l'Atelier Percussions du CASCN.

haque séance hebdomadaire, d'une durée de 1h30, se déroule le vendredi soir.

Les cours proposés sont destinés aux personnes désireuses de se familiariser avec la danse

traditionnelle, en harmonie avec le son des tambours africains.

Ces séances sont complétées par plusieurs stages, d'une durée de 3 heures, répartis tout au long de l'année. Pour l'année écoulée, 4 stages ont ainsi été suivis par plus d'une dizaine de danseuses.

Au cours de l'année, l'atelier participe en outre à différentes manifestations culturelles, souvent en collaboration avec d'autres associations de la commune ou des départements voisins, en lien avec la pratique de la musique et de la danse traditionnelles. L'année passée, nous avons été présents à la Soirée Amateurs et à la soirée Danses Plurielles, organisées à Nozay.

Horaires : chaque vendredi soir, de 19h00 à 20h30, hors vacances scolaires,

Lieu : salle Multi-Activités de la Halle des Sports.

Comité des Fêtes

Président : Christian Bourgès - 06 71 11 58 74

cdfnozay@gmail.com

Le Comité des Fêtes est une association paramunicipale dont les membres sont entièrement bénévoles et qui, en collaboration avec les services municipaux, assure l'organisation et l'animation de ses traditionnelles manifestations : Soirées Amateurs, Carnaval de Bineau, Chasse aux Œufs, Week-end de Pentecôte, Festival, d'Automne, Village de Noël et Fête de la Musique. Chaque année, le CdF essaie de vous surprendre avec une nouvelle animation.

Le Festival de la Saint-Patrick fut l'une de celles-ci. Il devient désormais récurrent.

Vous pouvez découvrir nos activités sur notre site internet (www.cdfnozay.com) et suivre nos événements sur notre page FaceBook et nous contacter par mail si vous souhaitez vous joindre à nous ponctuellement ou durablement.

Aucune obligation, aucun engagement, aucune cotisation. Toujours de la bonne humeur ! Toute aide est la bienvenue, n'hésitez pas !

Comité de Jumelage

Présidente : Michèle Planells - 06 37 40 61 13

cjumelagenozay@orange.fr

Depuis 12 ans le Comité de Jumelage échange avec Strelce (Rép. Tchèque) et Assago (Italie) en organisant une rencontre tous les ans avec des jeunes (une cinquantaine chaque fois) sur un thème sportif ou culturel (danse, musique...).

Malgré l'interruption due au Covid 19, nous avons toujours l'envie de relancer nos rencontres avec Assago et Strelice dès que la situation sanitaire le permettra

Notre but est aussi d'organiser des activités avec les autres associations de Nozay comme nous l'avons déjà fait ces deux dernières années avec les Conservatoires de danse et de musique et bientôt avec le Comité des Fêtes

Vous nous avez confié vos jeunes, vous aimez les contacts, venez nous rejoindre , partager de bons moments avec les italiens et les tchèques.

Country Fun Attitude (danse country)

Président : Thibault Terrien - 06 78 74 01 00 (Patricia)

contact@countryfunattitude.fr

www.countryfunattitude.fr

Nous serons heureux de vous rencontrer et vous renseigner durant la fête des associations.

Un cours d'essai gratuit Country et Line (sur musique POP) aura lieu au début de l'année, toutes les précisions seront sur www.CountryFunAttitude.fr

Lancez-vous sur la piste et découvrez une nouvelle activité associative !

Cultures du Monde

Présidente : Claudia Harel - 07 81 27 49 88 01 69 80 84 79

contact@culturesdumonde.fr

www.culturesdumonde.fr

Pour cette rentrée nous proposons des cours de conversation en allemand et en anglais. Nos activités sont animées par des bénévoles, cotisation 60 €/an.

Allemand : le lundi de 19h00 à 20h00 niveau confirmé

le mardi de 15h00 à 16h30 niveau intermédiaire

Anglais : le vendredi de 17h00 à 18h30 et de 18h30 à 20h00

Si vous souhaitez entretenir ou améliorer votre pratique en langue étrangère en vous joignant à l'un de ces groupes, n'hésitez pas à nous contacter.

Plus d'informations sur notre site internet.

Inédit théâtre

Présidente : Georgia Schneiders

Contact : Daniel Comas - 06 47 22 04 02

danicomasmartinez@hotmail.com

Professeur : J.P. Le Men - 06 76 94 41 05

dodomen@wanadoo.fr

L'INEDIT THÉÂTRE est une association 1901 qui existe depuis plus de 20 ans et qui a été fondée par un groupe d'élèves autour d'un intervenant. Le groupe est constitué d'un «noyau dur » et accueille tous les ans de nouveaux participants adultes, débutants ou confirmés. Nous nous retrouvons une fois par semaine, le mardi soir (20h00-22h30) mais également quelques samedis ou dimanches selon disponibilité, quand le spectacle commence à prendre forme, pour une journée de travail ensemble. L'Inédit Théâtre propose une approche assez originale du travail théâtral aboutissant systématiquement à des spectacles qui sont de véritables créations taillées sur mesure pour chaque individu, pour chaque participant à l'aventure. Notre vision de l'action collective se résume assez bien dans cette formule : « On ne vient pas sur scène pour jouer quelque chose mais pour vivre quelque chose avec le public ». En début d'année nous commençons systématiquement par de la « formation d'acteur » : improvisations cadrées, travail vocal et gestuel, le tout par le biais d'exercices ludiques mais essentiels ; puis dès Janvier des choix d'auteurs peuvent apparaître, des choix qui vont correspondre à une distribution possible en fonction des envies mais aussi des possibilités de chacun. Depuis la création autour des événements de Mai 1968, nous intégrons, XXI ième siècle oblige, de plus en plus la vidéo dans nos spectacles, les expériences menées ayant été fort concluantes (Cyrano, Peer Gynt...). Nos supports sont de plus en plus divers mais comme disait Antoine Vitez, « TOUT EST THEATRE ».

Venez nous rejoindre !

Jardins ouvriers

Présidente : Édith Dubouchet - 01 69 80 74 22

La Mini School de Nozay – Apprendre l'anglais, un jeu d'enfants !

Animatrice : Amandine Bansse - 06 27 76 18 54

minischoolnozay@gmail.com

https://mini-schools.com

La Mini School est une méthode ludique qui permet aux enfants d'apprendre l'anglais en s'amusant. A la Mini School, on commence à apprendre l'anglais à partir de 3 ans jusqu'à l'entrée à l'école primaire pour la commune de Nozay. On y chante, on joue, on danse, on fait des expériences et diverses activités ludiques tout en anglais ! L'enfant apprend ainsi très vite à se familiariser avec cette nouvelle langue et s'épanouit vraiment.

ASSOCIATIONS

Les séances se déroulent dans la salle Arthur Rimbaud (derrière la mairie) et ont lieu le mercredi matin entre 10h30 et 12h30 en fonction du niveau d'apprentissage de l'enfant.

Moto club

Président : Christophe Desvieux

Vous êtes motard et vous possédez une moto du plus de 400 cc, vous en avez assez de rouler seul et vous souhaitez partager des moments de convivialité entre passionnés de deux roues ?

Alors venez nous rejoindre au sein de notre moto club qui compte déjà 25 membres.

Nous organisons des balades à la journée, au week-end ou sur plusieurs jours en fonction des destinations.

Ces sorties peuvent être :

- Culturelles (visites de châteaux, parcs et jardins etc...)
- Sportives (canoé, char à voile etc...)
- Gastronomiques

Le tout dans un bon esprit.

Nous prévoyons en septembre : Ouistreham et l'évènement « Normandy Beach Race »

En octobre : le musée historique minier de Lewarde et balade Moto vers Reims.

Afin de nous réunir et d'échanger sur les futures activités du club nous assurons une Permanence le 3ème vendredi de chaque mois dans une salle municipale prêtée par la mairie de Nozay.

Alors à bientôt parmi nous !

Nozay et son Histoire

Présidente : Annie Raymond - 06 74 18 48 26

histoirenozay@hotmail.fr

<http://histoirenozay.canalblog.com>

Notre association a pour but de faire découvrir aux Nozéens l'histoire de notre village par des publications, des expositions et des visites documentées par nos recherches dans les archives, les témoignages des anciens et les photos collectées auprès de la population.

Renaissance et Culture

Présidente : Françoise Nicolini 06 28 05 04 56

rcnozayvdb@outlook.fr

www.activites91.com

Pour les adultes :

Anglais : plusieurs niveaux de débutants à confirmés. Cours mardi et mercredi.

Danses de Salon - Salsa : cours les lundi soir et mardi soir ; Niveaux débutants à confirmés.

Danse orientale : cours le jeudi soir. Participe à divers spectacles : téléthon, danses plurielles.

Méthode Feldenkrais : prendre conscience de son corps en douceur par le mouvement pour se libérer de ses douleurs et de ses tensions. Cours le mardi soir.

Randonnées de loisirs : en matinée tous les 15 jours, à la journée deux fois aux beaux jours. Les randonneurs sont informés par une newsletter des conditions de la randonnée : horaire, tracé, difficulté...

Théâtre : cours le mercredi soir. Représentation en fin d'année d'une pièce choisie avec les « comédiens » et la professeur- metteur en scène.

Pour les enfants et jeunes :

Théâtre : à partir de 7 ans. Cours le mercredi après-midi. Représentation en fin d'année d'une pièce choisie avec les « comédiens » et la professeur- metteur en scène. Même professeure que pour les adultes.

Baby gym : de 3 à 5 ans. Jeux d'expression et collectifs favorisant la socialisation, la créativité et améliorant l'équilibre et la coordination. Matériel spécifique acheté pour cette activité.

Danse orientale : à partir de 15 ans, cours le jeudi soir.

Sur notre site activites91.com, toutes nos activités sont décrites, les horaires et tarifs mentionnés.

Les Ruches de Nozay

Président : Benoît Mathé 06 28 06 46 51

lesruchesdenozay@gmail.com

L'association a pour but d'exercer et de promouvoir une apiculture de loisir de manière solidaire. Une initiation décomposée en 2 parties vous sera proposée toute l'année : théorique en hiver et pratique le reste de la saison sur les ruches de l'association. Venez rejoindre une structure conviviale et épanouissante avec un lieu : de partage et d'entraide.

d'apprentissage pour connaître les abeilles en respectant la vie des colonies dans leur bien-être et leurs besoins.

d'échange et de mutualisation du matériel apicole. Une partie jardin est également mise à disposition pour y cultiver des plantes mellifères

SPORT

Association Sportive de Nozay (A.S.N.)

Président : Marie-Pierre FOUQUET

06 81 03 67 31

asnnozay@gmail.com

L'ASN est un club omnisports qui regroupe 6 sections. Retrouvez ci-après toutes nos sections, prêtes à vous accueillir pour cette **nouvelle saison**.

A.S.N. basket

Présidente : Marie-Pierre Fouquet - 06 81 03 67 31
asnozay.basket@gmail.com

Facebook ASN basket - Instagram asn_basket

Vous souhaitez pratiquer le basket, alors rejoignez notre Club...

Nous privilégions le plaisir de jouer aux résultats sportifs, tout en étant respectueux des règles, de la progression des joueurs et de l'esprit d'équipe. En compétition ou en loisir, pour les filles et les garçons dès 5 ans, tout le monde trouvera sa place.

Nous appliquons tous les protocoles sanitaires exigés et si nécessaire nous adaptons la pratique de notre sport collectif en sport « individuel ». Événements club tout au long de la saison.

Vous pourrez venir à notre rencontre lors du Nozay Basket Camp, organisé du 22 au 27 août à la Halle des Sports. Sinon rendez-vous au Forum des Associations le 3 septembre 2022 à Nozay ou lors de la reprise des entraînements à partir du 6 septembre 2022. Essais possibles. Pour tout renseignement n'hésitez pas à nous contacter.

2017/2016 mercredi 16h30-17h30 Halle des Sports

2015/2014 mercredi 17h-18h30 Halle des Sports

2013/2012 mercredi 18h30-20h Halle des Sports

2011/2010 jeudi 18h-19h30 Gymnase Pierre Dupuis

2009/2008 mardi 18h-20h Halle des Sports

2007/2006 mardi 20h-21h Halle des Sports et jeudi 19h30-21h Gymnase Pierre Dupuis

2005/2003 mardi 20h-21h et vendredi 19h-20h30 Halle des Sports

2002 et avant mardi 21h-22h30 ou vendredi 20h45-22h30 Halle des Sports

Retrouver toutes les dernières informations, en consultant notre page Facebook et notre compte Instagram.

A.S.N. défense contact

Président : Frédéric Beaurain - 06 14 31 30 64
dc.nozay@gmail.com

La Défense-Contact est un système de self-défense adapté à la réalité du terrain, à l'environnement et à la vie actuelle, dans un souci permanent de mise en sécurité du défenseur.

L'entraînement, à partir de 16 ans, se base sur des simulations et repose sur nos réactions instinctives. Il se centre plus sur l'idée de concepts ou de principes, que sur la mémorisation de techniques compliquées. Entraînement :

Les mercredis de 20h30 à 22h dans la salle d'arts martiaux du centre sportif Pierre Dupuis.

A.S.N.judo

Président : Jean-Michel Mesneau - 06 47 57 73 82
asnozayjudo@gmail.com

L'AS NOZAY JUDO sera heureuse de vous accueillir à la rentrée en septembre au Dojo (Gymnase Pierre Dupuis) dans le total respect des règles et protocoles sanitaires en vigueur.

Le partage, l'entraide et l'éducation font partie de nos valeurs, alors n'hésitez pas à venir échanger avec nous pour toute question ET SURTOUT VENEZ PRATIQUER.

Créneaux (le protocole sanitaire sera géré en fonction de ces créneaux fixes) :

Baby Judo > 2016 : Jeudi (17h15-18h15)

Baby Judo > 2015 & Mini-Poussin(e) > 2014-2013 : Mardi (17h - 18h) & Vendredi (17h15 - 18h30)

Poussin(e)s > 2012 : Mardi (18h - 19h30) & Jeudi (18h00 - 19h30)

Poussin(e)s > 2011 & Benjamin(e)s > 2010-2009 : Mardi (18h - 19h30) & Jeudi (18h15 - 19h30)

Minimes > 2008-2007 : Lundi (18h15 - 19h15) [Kata/Ujitsu 2 Fois par Mois]

Cadet(te)s > 2006-2005-2004 : Mardi (19h30 - 21h30) & Jeudi (19h30 - 21h30)

Juniors > 2003-2002-2001 : Lundi (18h15 - 19h15) & Mardi (19h30 - 21h30) & Jeudi (19h30 - 21h30)

Séniors > 2000 et avant : Lundi (18h15 - 19h15) & Mardi (19h30 - 21h30) & Jeudi (19h30 - 21h30)

Séance(s) d'essai possible(s).

Renseignements : asnozayjudo@gmail.com ou www.ASNOZAYJUDO.FR

A.S.N. rugby

Président : Laurent ROTHENBURG
06 25 99 09 14

Venez goûter aux valeurs du Rugby !

Respect, Solidarité, Convivialité et surtout Plaisir.

Filles ou garçons de tout âge, vous êtes les bienvenus pour faire un essai. Pour les adultes, il est aussi possible de jouer en loisir, quel que soit votre niveau, débutant ou non. N'hésitez pas à nous téléphoner pour plus de renseignements.

A.S.N. tennis

Président : Thierry BENZAKKI
www.asnozaytennis.com

Facebook @ASNozayTennis
asnozaytennis91@gmail.com

L'AS Nozay Tennis accompagne ses adhérents à partir de l'âge de 4 ans dans l'apprentissage du tennis. Grâce à un enseignement de qualité et adapté, notre équipe enseignante met tout en œuvre pour vous permettre de progresser et de prendre du plaisir sur les courts de tennis. Vous pouvez également participer à la compétition en

ASSOCIATIONS

intégrant les équipes engagées dans les différentes compétitions départementales.

A.S.N. volley-ball

Présidente : Isabelle Boyet - 07 82 93 92 76

nozaymarcoussivolley@gmail.com

Loisir Jeunes lundi 19h30 - 21h (Halles des sports de Nozay)

Loisir adultes Lundi 20h45 - 22h30 (Halle des Sports à Nozay)

Compétitions Lundi 20h15 - 22h30 (Marcoussis au gymnase de la ferme des prés)

Loisir adultes Débutants Mercredi 21-22h30 COSEC à Nozay

Loisir adultes confirmés Jeudi 20h30- 22h15 (Marcoussis au gymnase de la ferme des prés)

Loisir adultes COSEC à Nozay le vendredi de 20h30 -22h30.

Compétition jeunes - 6 dimanches par saison en ufolep

Tarifs Loisir adultes et jeunes :

Loisir adultes Nozay/Marcoussis : 120 €

Loisir jeunes (- de 18 ans) Nozay/Marcoussis : 100 €

Loisir adultes extérieur : 125€

Loisir jeunes (- de 18 ans) extérieur : 105 €

Inscription : règlement + certificat médical

Boxing Club Sport de Contact Nozay

Président: Jean-Pierre Palmieri

bcsnozay@hotmail.com

Présent depuis plus de 30 ans à Nozay, le Boxing club est animé par un ancien international de boxe, Diplômé d'État (5ème degré) en Full Contact, en KickBoxing et K1 rules. Le club propose des cours enfants (dès 6 ans) et adultes (tous niveaux), au gymnase P. Dupuis, pour s'initier ou se perfectionner aux techniques pieds-poings.

Horaires des cours :

Lundi de 19h30 à 21h (adultes)

Mercredi de 18h à 19h (enfants) et 19h à 20h30 (adultes)

Samedi de 13h30 à 16h (enfants et adultes).

Football Club MNVDB

Président : Gilles CHEVILLARD

Arthur : 06 42 56 38 41

551438@lpiff.fr

Facebook et Instagram : @FCMNVDB

Le FC MNVDB, fondé en 2011 par la fusion des clubs de Marcoussis, Nozay et La Ville-du-Bois, accueille plus de 650 licenciés de tout âge (U6 à + 55 ans, filles et garçons) dans diverses pratiques : foot animation, foot compétition, foot féminin, foot loisir, futsal...

Si vous souhaitez pratiquer le football dans une ambiance familiale au sein d'un club ambitieux, venez nous rencontrer au forum des associations. Vous pouvez retrouver la vie de notre club sur nos réseaux sociaux (Facebook et Instagram).

A très vite sur les terrains !

Karaté Club

Président : Christophe Andreone

06 67 11 03 81

Entraînements :

enfants de 4 à 7 ans le vendredi de 19h à 19h30

enfants de 8 à 13 ans le vendredi de 19h30 à 20h30

plus de 14 ans et adultes le vendredi de 20h30 à 22h00.

Professeur M. Di Francesco 6ème DAN

Nath Club

(Stretching)

Présidente : Valérie Lepetit - 07 60 00 98 26

asso.nath.club@gmail.com

Professeur : Nathalie Beasse - 06 84 35 55 89

L'association NATH CLUB a le plaisir de vous proposer durant l'année scolaire une activité de stretching. Les cours d'une durée d'1h30 sont ouverts à tous les adultes et se déroulent à la Halle des sports.

Chaque cours débute par un échauffement afin de réveiller vos muscles puis par une phase d'exercices qui changeront au cours de l'année tels que de l'élastique, du step, de la musculation douce, de la relaxation, ... Le cours se termine par une série d'exercices au sol incluant des abdominaux, étirements, et assouplissement. Un cours de gymnastique douce vous est aussi proposé durant lequel Nathalie pourra adapter les mouvements à votre forme. Tout se déroule en musique et dans la bonne humeur. Vous venez pour vous faire du bien et passer un moment agréable.

Pour agréementer notre saison, nous organisons 2 repas annuels avant Noël, et en fin d'année pour notre assemblée générale. Plusieurs horaires de cours sont proposés dans la semaine, et un cours non effectué peut se rattraper.

Venez découvrir les cours lors d'une ou deux séances gratuites lors de la rentrée.

Nozay Badminton Association

president.nba91@gmail.com

http://nozaybad.fr

Renseignements : Cyril TETEUVIDE - 06 47 70 91 67

Rejoignez la tribu ! Sport mixte et accessible, le badminton est un sport pour tous ! Chaque année, près de 250 adhérents, adultes et enfants, nous font confiance pour pratiquer le badminton en loisir ou en compétition. Les jeunes sont accueillis dès 5 ans dans notre Ecole de badminton labellisée. Au Cosec ou à la Halle des Sports de Nozay : tous les cours sont encadrés par un professeur diplômé de la Fédération Française de Badminton. En loisir, vous rejoindrez des groupes d'initiation où plaisir et partage sont au rendez-vous !

En compétition, notre expérience et notre palmarès, vous guideront vers vos objectifs !

N'hésitez pas à venir tester lors des séances d'essai à la rentrée en septembre, après le Forum des Associations.

Prenez soin de vous !

Présidente : Delphine BOUKILI

Mail : prenezsoindevous91@gmail.com

Professeur : Céline Schaar - 07 83 27 33 56

L'association vous propose des séances de sophrologie, en groupe, afin de travailler sur une thématique commune.

De son petit nom, « la sophro », est une technique psychocorporelle, s'appuyant essentiellement sur la détente physique, la relaxation. Vous apprendrez à vous relaxer, à vous ressourcer, à réguler votre énergie, à apaiser votre mental en réduisant le stress et l'anxiété, en gérant vos angoisses, vos émotions... Cela vous permettra également de vous projeter sereinement dans l'avenir, de retrouver la confiance en vous, la motivation, d'avoir une vision plus agréable et plus vraie de votre réalité.

Cette discipline ne nécessite pas d'être sportif. Elle se pratique entre autres, par des mouvements calmes, associés à des exercices de respirations, par l'imagination et des visualisations d'images à évocations positives...

La sophro a pour objectif d'amener les personnes, à accueillir leurs ressentis, à se découvrir, à porter un nouveau regard sur elles-mêmes. Cette prise de conscience permet de trouver en elles toutes les ressources nécessaires pour mobiliser leurs capacités, leur potentiel afin d'harmoniser le corps et l'esprit et de soulager leurs différents maux.

La sophrologie n'est pas une profession médicale. Elle a pour source, l'hypnose, la relaxation, les disciplines orientales, comme le bouddhisme, le yoga, le zen japonais...

C'est une méthode qui demeure laïque sans lien avec les spiritualités des approches dont elle s'inspire.

Pratiquée en groupe, elle permet de rompre l'isolement, d'améliorer la motivation et de s'entraîner régulièrement.

Alors assez parler ! Le mieux c'est d'essayer !

Venez découvrir cette discipline lors d'une séance découverte, gratuite.

Vous pourrez nous rencontrer au forum des associations. N'hésitez pas à nous contacter.

Sport Pétanque Nozay

Président : Denis Robyn - 06 70 13 99 77

spnozay@gmail.com

Le sport pétanque Nozay est une association où il fait bon se retrouver toute l'année le mardi et le vendredi en fin d'après-midi. Affiliés à l'UFOLEP depuis l'an dernier, notre fédération accueille les joueurs de tous niveaux. Compétiteur dans l'âme ou juste pour le plaisir vous serez les bienvenus.

Du plus jeune au plus ancien, du moins expérimenté au plus aguerri, tout le monde se rencontre pour s'améliorer, apprendre, échanger et passer un bon moment.

Si vous venez, vous ne ferez pas que passer. Enfin une addiction qui n'est pas nocive !

A bientôt au complexe sportif du Mesnil-Forget.

NOS AINES

La Joie de Vivre

Présidente : Janine Puy - 06 37 70 75 36

jpuy2@orange.fr

Le « Club de la Joie de Vivre » a pour but :

- d'aider les préretraités/retraités et leur conjoint de cinquante-cinq ans au moins à sortir de leur isolement,
- de mettre en œuvre toutes les activités de solidarité, de loisirs, d'information et de culture pour permettre à certains plus âgés de rester autonomes.

Le Club de la Joie de Vivre est ouvert les mardis et les vendredis de 14 h à 18 h.

Jeux de tarots, belotes, rumi-lettres, scrabbles, etc vous y seront proposés, des sorties et 1 voyage sont également proposés aux adhérents tout au long de l'année.



Parents d'élèves / éducation / enfance



A.L.P.E.A.

(Association Locale de Parents d'Élèves Autonomes)

Présidente : Marion RENARDET - 06 66 76 71 54

<http://alpea91.canalblog.com>

Facebook : ALPEA Nozay - Association Locale de Parents d'Élèves Autonomes

L'association A.L.P.E.A libre de toute démarche politique ou religieuse, totalement indépendante, a pour but d'améliorer le cadre de vie scolaire de nos enfants.

Nous sommes investis dans chaque école de Nozay, ainsi qu'au collège Louise Weiss, pour vous représenter auprès des équipes pédagogiques, mais aussi auprès des instances académiques, et de la collectivité locale.

Notre rôle est de poser vos questions aux conseils d'écoles, dans les conseils d'administration et lors des conseils de classes du collège.

Nous participons avec les autres associations de parents d'élèves aux réunions de concertation auxquelles la Mairie nous invite, notamment sur l'organisation du temps scolaire.

Nous mettons aussi en place chaque année différentes actions au profit des élèves de notre commune mais aussi de différentes associations humanitaires, comme La Fête des familles, La Summer Expo, 1 enfant/1 livre...

N'hésitez pas à nous rejoindre et nous faire part de vos idées, envies, besoins pour améliorer le quotidien de nos enfants, pour continuer ensemble à « voir plus loin pour nos enfants » !

Bonne rentrée à tous !!!

F.C.P.E.

(Fédération des Conseils de Parents d'Élèves)

Président : Cédric Boquel - 06 87 07 57 76

<http://fcpe-nozay.blogspot.com>

Envie de vous impliquer dans la vie scolaire de vos enfants à l'école ou au collège ? Des projets que vous souhaitez réaliser, des idées à partager ? Ouvert à tous, la FCPE permet aux parents de se rencontrer, de s'informer, d'échanger, de remplir leur rôle au sein de la communauté éducative.

Nous sommes présents dans les différentes instances, scolaires, municipales et départementales et n'hésitons pas à nous positionner clairement ou mener des actions si nécessaire.

Nous organisons chaque année des événements profitables aux Nozéens et aux groupes scolaires implantés sur la ville (Bourses libres jeux / roulettes - projet conférences - opération « torchons » aux verts Prés).

Et en plus l'équipe est sympa.

A.M.F.A

(Association des assistantes maternelles et familles d'accueil)

Présidente : Céline SCHAAR - 07 83 27 33 56

amfa.celine.schaar@gmail.com

L'association AMFA regroupe des assistantes maternelles de Nozay et des villes voisines. Nous informons nos adhérentes sur l'évolution des statuts, droits et obligations de notre profession, proposons contrats de travail, assurances professionnelles, location de poussettes, organisons des spectacles pour les petits, une braderie de puériculture.



Culte



MAVIMON'L

(Aumônerie)

Alexandrine ANDREI - 06 30 90 78 91
<http://mavimonl.fr>

L'aumônerie c'est quoi ? L'aumônerie est ouverte à tous de la 6ème à la terminale.

Pourquoi venir à l'aumônerie ? Pour avoir de super moments entre amis, s'amuser, échanger, se détendre. Mais aussi... trouver d'autres personnes croyantes, partager sa foi ou la découvrir, participer à des rassemblements entre jeunes, des week-ends, des pèlerinages..., exprimer sa position sur l'Église, s'engager dans sa vie chrétienne.

Paroisse

Joséphine Brachet - 06 61 33 89 25
 Dolorès Heugue - 06 50 17 70 79 (Inscriptions baptêmes et mariages)
 Le planning des permanences est affiché aux portes de l'église.

Culte catholique

Église Saint-Germain L'Auxerrois - 01 69 01 04 97
 Place de la mairie - 91620 Nozay
 Presbytère : 3, rue Alfred Dubois - 91460 Marcoussis

Culte protestant

Église évangélique - 01 69 20 31 06
 luthérienne Saint- Marc
 6 allée du Japon - 91300 Massy

Église réformée évangélique

01 69 20 75 65
 7 allée des Scandinaves - 91300 Massy

**Église protestante unie en vallée de Chevreuse
 communauté réformée**

01 69 20 26 42
 33 avenue du Président Wilson - 91120 Palaiseau

Culte israélite

01 69 38 14 29
Association Consistoriale Israélite de Paris
 28, avenue Jean-Pierre Bénard ; 91200 Athis-Mons

Culte musulman

01 69 40 82 46
 Association culturelle des Musulmans de Vigneux
 15 rue Galilée ; 91270 Vigneux-sur-Seine
 La discrétion est assurée.



Humanitaire & divers

Coordination Téléthon Essonne, secteur nord

01 60 75 13 13
telethon91n@afm-telethon.fr
 47 rue de Trou Grillon 91280 Saint-Pierre-du-Perray

F.N.A.C.A.

(Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie)
 Paul Meignan - 01 69 01 41 27

O.N.A.C.

(Office National des Anciens Combattants)
 Direction départementale de l'ONAC
 Immeuble de bureau / Espace Europe 1
 01 60 79 25 11
 5,7 rue François Truffaut 91042 Courcouronnes Cedex

Secours catholique

01 69 01 94 25 / 06 30 95 60 02

Vie libre - Soif d'en sortir

Responsable : Jérôme GILLET
 01 69 34 64 46 ou 06 15 62 44 39
vielibre-longjumeau@vielibre.org
<http://www.vl91160.fr>
 L'alcool, osons en parler sans honte.
 Permanences : À Longjumeau tous les 2èmes, et 4èmes vendredis du mois à la Maison Coluci - rue Maryse Bastié à 20h30.
 À Linas tous les premiers vendredis du mois, salle de la source à 20h30,
 À Montlhéry tous les 3ème, vendredis du mois, foyer Georges Brassens rue Maurice Spiral à 20h30.
 Visites aux malades :

À la Clinique de Villebouzin à Longpont-sur-Orge tous les mercredis de 19h30 à 21h. Le bouche-à-oreille passe très bien, de nouveaux sympathisants de Nozay

Adapei 91

Association Départementale des Associations de Parents, de Personnes Handicapées Mentales et de leurs Amis de l'Essonne
 Affiliée à l'Unapei (Union Nationale), reconnue d'utilité publique
 L'Adapei 91 a pour buts de rassembler, soutenir et aider les personnes en situation de handicap mental et leurs familles.

Activités : Actions familiales d'écoute, de soutien et d'aide. Plusieurs permanences en Mairie sont ouvertes. Formation des personnels accueillant du public à l'Accueil, l'Accompagnement et l'Accessibilité des personnes porteuse de handicap mental. Activités de loisirs et de répit à Massy. Représentation dans les instances Départementales CDCPH, MDPH via la COMEX et la CDAPH, etc.... Création et gestion d'établissements : La Résidence Soleil à Massy et Chilly-Mazarin, La Maison de Vaubrun aux Ulis, Les Vignes et Tilleuls à Gometz le Châtel et Saulx les Chartreux et La Maison Valentine à Bouray/Juine. Création en cours d'un dispositif de soutien à la parentalité et d'un SAMSAM (Service d'Accompagnement Médico Social pour Adultes Handicapés).

Président : M. Rino BIANCHERIN.
 Siège social : 124 Avenue des Champs Lasniers - 91400 Les Ulis
 Secrétariat : Tél. : 01 69 41 32 25
 Courriel : contact@adapei91.fr
 Site internet : www.adapei91.fr

Plateforme écologique de Nozay SIREDOM

Modalités d'accès :
RD 59 - Chemin des boeufs 91620 Nozay
01 69 74 23 50

Jours et heures d'ouverture :

- Lundi, mercredi, vendredi et samedi de 9h à 12h et de 13h à 18h (de 13h à 17h du 1er janvier au 1er avril)
- Dimanche : de 9h à 12h
- Ouvert les jours fériés uniquement de 9h à 12h
- Fermeture les 1er janvier, 1er mai et 25 décembre.

La plateforme écologique est accessible grâce à un badge, délivré par les Services Techniques, aux horaires d'ouverture, sur présentation :

- **d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois (quittance EDF, téléphone, gaz ...)**,
- **d'une pièce d'identité.**

Un seul badge par foyer vous sera délivré et vous donnera accès à toutes les déchèteries du réseau.

Plus d'informations sur : <http://www.siredom.com>



Transports

Les transports scolaires

Transports KEOLIS Meyer

123 rue Paul Fort- BP 113

91312 Monthéry Cedex

01 69 01 00 09

www.transports-daniel-meyer.fr

La commune est desservie par 5 lignes de bus régulières : DM10S, DM11A, DM11C, DM11E, DM17, DM17S.

Le transport scolaire entre Nozay et l'établissement scolaire des Ulis est assuré par la ligne DM10S du réseau KEOLIS Meyer.



Contacts

Aéroport de Paris

Orly-Roissy/Charles de Gaulle
39 50

SNCF

Gare RER Massy-Palaiseau
Gare RER St Michel sur Orge
Gare TGV Massy
32 50



Les titres de transport

Carte Imagine'R

www.imagine-r.com

Valable un an. Pour les collégiens, lycéens et les étudiants de moins de 26 ans.

Carte scolaire bus lignes régulières :

www.optile.com

Pour les collégiens et lycéens. Valable du jour de la rentrée de septembre à la fin de l'année.



Localisation des défibrillateurs

Halle des sports
route de Villejust

Halle du Marché
parking de la Mairie

**Centre Sportif
Pierre Dupuis**
rue du Petit Gobert

**Centre Culturel
Robert Hossein**
rue des Pylandries

COSEC
rue de Versailles

Stade du Mesnil Forget
chemin du Mesnil
Forget

**Maison de Santé
Pluridisciplinaire**
8 chemin de Belle Epine

**Véhicule de la Police
Municipale**



Dépannage 24h/24

ENGIE / ENEDIS
Urgences électricité
09 72 67 50 91
Urgences gaz
08 00 47 33 33

SUEZ
09 77 40 11 42
(appel non surtaxé)



En cas d'urgence

Pharmacie de garde
s'adresser au commissariat
d'Arpajon ou composer le 17

Police secours -17
Pompiers - 18
SAMU - 15

Appel d'urgence européen
(accessible depuis un portable) - 112
Urgence sans-abri - 115
Allo enfance maltraitée - 119

Centre antipoison
01 40 05 48 48
Drogue info service
08 00 23 13 13

NUMÉROS D'URGENCE
Police municipale
Bâtiment du Gros Chêne
4, rue du Gros Chêne 91620 Nozay
01 69 01 52 34

**Sur rendez-vous du lundi au vendredi
de 8h à 17h30 et le samedi de 9h à 12h.**

Les agents de la Police Municipale de Nozay sont chargés de l'exécution des missions relevant de la compétence du Maire en matière de prévention et de surveillance du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publiques.

Ils sont chargés d'assurer l'exécution des arrêtés de police du maire.

Les missions de la Police Municipale s'effectuent en coordination avec la gendarmerie nationale de Nozay.

En effet, cette police de proximité implique une étroite collaboration entre les deux services.

La police intervient aussi auprès des enfants dans les écoles dans le cadre de la prévention routière.

Gendarmerie

Lieutenant Ludovic GUILBAUD
1 rue Louis Renard 91620 Nozay
01 69 63 25 00

Violence femmes info
39 19 & 114 par sms
www.service-public.fr/cmi

SIDA info service
08 00 84 08 00

S.O.S. alcool
09 80 98 09 30

S.O.S. mains

Clinique de l'Yvette
08 26 30 60 30

S.O.S. médecins
08 26 88 91 91

Urgences dentaires
(dimanche et jours fériés)
01 42 17 84 16

Urgences vétérinaires
01 43 96 72 72

Viols femmes info
08 00 05 95 95

Vol carte bleue - tout type
08 92 70 57 05

Vol chéquier
08 92 68 32 08

Agence ORPI Nozay immobilier

1, rue du Bois Clair
01 69 01 28 28
Fax. : 01 69 01 14 71



Aid'Espace

M. Berthé
Impasse Elisabeth
07 71 22 83 87



Alticlic

Photographe
Photos aériennes
Alain Gervais
20, rue de Villarceau
06 08 55 13 45
01 69 01 60 11
contact.alticlic.fr



Aude à la Déco

Expertise Feng Shui
Décoration d'intérieur
Home Staging
14 Rue Jean Mermoz
06 65 58 91 75
contact@audaladeco.fr



Auto-école de Nozay

2 bis, place de la Mairie
01 69 80 69 16
autoecoledenozay@orange.fr



Bar-tabac «Le Versailles»

1, rue de Versailles
01 69 01 11 99



Blanchisserie - Teinturerie

6, rue de Versailles
01 69 80 01 15



BNP Paribas

Agence de Nozay
Rue du Vieux Lavoir
08 20 82 00 01



Boulangerie «Au Coeur de Nozay»

2, rue du Vieux Lavoir
01 69 80 97 38



Boulangerie Lemonnier

1, rue du Bois Clair
01 69 01 04 85



Cardoso multiservices

10, rue Albert Camus
01 69 80 94 62
06 58 67 91 60



Centre équestre du Ruisseau Blanc

36bis, rue du Ruisseau Blanc
06 62 56 23 90



Coiffure du Monde

3, rue du Bois Clair
01 64 49 06 06



Couleurs en coeur

Bijoux fantaisie et de mariage
21 bis, route de Versailles
01 69 01 40 53



D ET RB

Maçonnerie et couverture RGE
09 88 40 13 14
06 46 65 49 27

Entreprise Menard

Zone industrielle de la Butte
2, rue Gutenberg
01 69 01 37 38



Esprit Création

Entrepreneur paysagiste
39, chemin de la Croix Boisée
06 15 01 11 21
01 76 31 12 33



Fernand Charreau

Expert en performance mentale
coach consultant et préparateur
mental certifié
06 44 34 84 05
fernand.charreau@gmail.com
www.coaching-preparentale.fr



FMP Ouvertures

2 Rue Gutenberg
01 69 80 60 23



Gamm vert

1, rue Edison
01 69 01 01 59

Iad France

Delphine Antippass
Conseillère en immobilier
06 89 22 54 24
Delphine.antippass@iadfrance.fr



Immo Liaison

9, rue de Versailles
06 32 37 65 21

Institut de beauté «Allison»

3, rue du Bois Clair
01 60 12 19 51



Institut de beauté «Natur'Elle»

4, place de la Mairie
01 69 80 97 57



Jean-François SALEM

Photographe
www.jfphotographe.fr



L'Atelier

Fleuriste
3, rue du Bois Clair
01 64 49 72 44



La cave de Nozay

13 ter, rue de Versailles
01 69 01 38 77



Le Petit Casino

4, bis rue du Vieux Lavoir
01 69 01 94 70

LEVANA Events

Organisatrice d'événements
professionnels
06 61 78 01 99
www.levana-events.com
sandra.callarec@levana-events.com



Michèle Rabier

Secrétaire indépendante
2, allée des Marguerites
06 29 05 44 45
michele.rabier@outlook.fr



My frenchie coeurdonniere

<https://mfcpphotographe.mypixies.com/>
myfrenchiecoeurdonniere@gmail.com
07 61 91 53 07



Neurone bike

Atelier vélo mobile
M. Schaeffer
06 20 34 93 80
matthieu@neuronebike.com
www.neuronebike.com



Pizza Roméo

4, Place de la Mairie
06 11 34 99 01
09 73 64 65 09



Restauration rapide O'coin

2, rue du Bois Clair
09 54 35 41 58



Salon de toiletteage

«La Toileterie»
3 rue du Bois Clair
01 69 80 81 67

SN.arts

photographe et vidéaste
Florian Fernandes
2, chemin Cadet
06 61 59 01 00
sn.artphotography@gmail.com



Symbiose Homme Animal

Educatrice comportementaliste
animalier, certifiée PECCRAM
07 83 57 54 33
contact@symbiosehommeanimal.com

1 Step Design SARL

Création de sites internet /
e-commerce, création graphique
Frédéric Sergent
14, rue Louis Blériot
06 16 15 32 53
frederic@1step-design.fr



Remax Immobilier

Sandrine Perrier
Conseillère en immobilier
06 59 46 22 92
sandrine.perrier@remax.fr

Théâtre qui parle aux yeux

Cours de théâtre et prise de
parole en public
Préparation au grand oral du bac
Marie-Astrid Houy
06 82 97 55 70
tqpy@free.fr



Tradition boucherie

4 place de la Mairie
01 69 80 67 40



Traiteur «Vanille Fraise»

5 rue Gutenberg
01 64 49 94 85



William Albert Informatique

Dépannage informatique à
domicile
16 rue du Bois Clair
01 69 56 10 58



X-Cars

Achat et revente de véhicules
d'occasions
12 rue des Verts Prés
06 25 29 67 93
06 22 33 88 34
xcars91@gmail.com
<https://pros.lacentrale.fr/C035499/>



Cette liste des commerces et entreprises résulte d'un inventaire réalisé sur la base du volontariat. Elle n'est en aucun cas exhaustive. Pour apparaître dans le prochain guide de la rentrée, faites-vous connaître auprès du service communication par email à mairie@nozay91.fr ou par téléphone au 01 64 49 58 00.



LE MARCHÉ

(parking de la Mairie)

**Les samedis
de 8h30 à 13h**

**Erwan Humbert
Maraicher BIO**

(légumes frais de la ferme)
de Longpont-sur-Orge
06 60 39 12 66
Twitter : @FermePresNeufs

**La Ferme du Pas de Côté
de Saulx les Chartreux
Mme Maella Le Guillou
vente d'œufs BIO**

Primeurs

M et Mme Skura
(dont des produits bio
issus de l'agriculture sur
Nozay)

Révética

**Produits alimentaires et
artisanaux équitables
Annie Pedoussaut**

Samedis selon
dates mentionnées
sur : www.revetica.com
14 rue Debussy
06 75 00 09 07
contact@revetica.com



Maison de Santé Pluridisciplinaire

8 chemin de Belle-Epine 91620 Nozay

<http://www.maisonsantenozay.com>



Médecins généralistes

Dr Ferrandi - Dr Jacquet - Dr Trinkl - Dr Bonnet

01 64 49 05 12

Prise de rendez-vous sur : maiaa.com

Cabinet d'infirmières

Mmes Begard - Corenflos - Greard - Raymond

06 63 89 59 34

Ouvert du lundi au samedi de 9h à 9h30 sans rendez-vous

Soins à domicile 7j/7



Podologue

Mme Léopoldie

06 68 99 62 33

01 69 01 64 03

Prise de rendez-vous : Doctolib.fr



Orthophoniste

Mme Craberou - Belzak

01 69 80 70 64

Mme Le Voyer

Diététicienne

Mme Chevillard

01 69 63 52 20

Prise de rendez-vous : Doctolib.fr



Sage-femme

Mme Godard

06 67 60 34 17

Prise de rendez-vous sur : doctolib.fr

Psychologue/Psychothérapeute

Mme Bolon

Mme Rochedreux

07 67 22 88 83



Podologue-Pédicure

M. Martinelli

4 Place de la Mairie 91620 Nozay

01 69 01 60 51



Masseurs Kinésithérapeutes

M. Saux - Mme Levasseur

Mme Gallian - Mme Bourgeois

19 bis rue du Temple 91620 Nozay

01 69 31 15 20

Psychologue - psychothérapeute

Mme Coutinho

23 allée des Marguerites 91620 Nozay

06 30 85 05 62

angela.coutinho.ac@gmail.com



Vétérinaire

Dr Landeau

4 Place de la Mairie 91620 Nozay

01 64 49 04 05



Ostéopathe

Mme Fanzutti

15 rue des Maraichers

06 87 35 81 80



Pharmacie

M. Jacqueneau

2 Place de la Mairie 91620 Nozay

01 69 01 44 98

Pharmacie de garde (contacter le commissariat d'Arpajon au 01 69 26 19 70 ou composer le 17)



Chirurgiens - Dentistes

Dr Laboisie
3 rue Saint-Germain 91620 Nozay
01 69 63 33 67
Dr Trocellier
15 rue des Maraîchers 91620 Nozay
01 69 01 10 80

Laboratoire d'analyse médicales

M. Dosdat
7 rue de Maillé
91310 Monthléry
01 69 63 33 67
6 voie du Mont Rû
91310 Longpont-sur-Orge
01 69 01 45 28



Hôpitaux

Centre Hospitalier Général

159 rue François Mitterrand 91160 Longjumeau
01 64 54 33 33

Centre Hospitalier Général

4 place du général Leclerc 91400 Orsay
01 69 29 75 75



Centre Hospitalier de Bligny

91460 Briis-sous-Forges
01 69 26 30 00

Fax. : 01 60 13 60 60

Hôpital privé Jacques Cartier

6 avenue Noyer Lambert 91300 Massy
01 60 13 60 60

Cliniques

Clinique de l'Yvette

67 route de Corbeil 91160 Longjumeau
08 26 30 60 30

Clinique des Charmilles

12 boulevard Pierre Brossolette 91290 Arpajon
01 69 26 88 88

Clinalliance

43 rue de Verdun 91700 Villiers-sur-Orge
01 69 46 70 00



Service d'aide médicale

Le week-end ou un jour férié, si votre médecin traitant n'est pas disponible et que vous ne pouvez attendre son retour, composez le 01 64 46 91 91
Selon votre situation, un médecin vous recevra à la Maison médicale de garde la plus proche.



Maisons de retraite

Château de Lormoy

47 rue de Lormoy 91310 Longpont-sur-Orge
01 69 80 24 24

File Etoupe

Square Thibault File Etoupe 91312 Monthléry
Cedex

01 69 80 41 41

La Pie Voleuse

1 avenue de la République 91120 Palaiseau
01 69 31 28 14

Reptel

Rue Moutard-Martin 91460
Marcoussis
01 69 80 13 00

Résidence du parc de Bellejame

1 rue Jean de Montaigu
91460 Marcoussis
01 69 80 55 55



Sophrologie

Cabinet de sophrologie - "La vie relax"
7 chemin Belle Epine 91620 Nozay
06 80 21 89 40



Mme Schaar

16 rue du Bois Clair 91620 Nozay
07 83 27 33 56

Taxis de Nozay

Deux taxis sont agréés à Nozay pour le service de transport privé de personnes.

Un emplacement réservé aux taxis est situé à proximité du bâtiment du Gros Chêne.

06 20 51 44 59

06 12 23 50 79



Intempor'elles Institut

31 route de Nozay
91460 Marcoussis

9h30/19h30 • le samedi 10h/19h
Fermé le dimanche

Prestations : Corps • Visage • Massage
Épilation • Réflexologie plantaire
et Beauté des pieds

« Diplômée de chez Guerlain et maison
Carita, j'exerce ce métier avec passion.
La détente et le bien être de mes clients
sont ma priorité. » Emmanuelle

intemporellesinstitut.mytreatwell.fr

★★★★★
4,9 étoiles sur 5 « 148 avis »

ARTISAN PLOMBERIE CHAUFFAGE

David NOBLECOURT



12, rue des Sorbiers
91460 Marcoussis
06 63 99 60 82

LA SPATULE
BRASSERIE

Venez découvrir une cuisine
à base de produits frais et fait maison
Diner concert live un jeudi sur deux

WWW.LA-SPATULE-BRASSERIE.FR
Du lundi au vendredi, le midi / Jeudi et vendredi, le soir

01 69 63 59 56

ZAC de la Fontaine de Jouvence,
13 rue Marin Angiboust - 91460 Marcoussis

PLOMBERIE MICHEL

Artisans dans votre ville



Intervention
dans l'heure



- ✓ PLOMBERIE
- ✓ CHAUFFAGE
- ✓ SANITAIRE
- ROBINETTERIE
- ✓ ÉLECTRICITÉ
- ✓ SERRURERIE
- ✓ VITRERIE
- ✓ DÉGORGEMENT
- ✓ ASSAINISSEMENT
- ✓ WC BROYEURS
- ✓ RÉNOVATION
D'INTÉRIEUR



01 80 06 18 81 • 06 60 13 84 96

Assistance Formation Conseils Dépannage

William-albert-informatique.fr

Nozay 91 - SAP840449607 du 17 03 2022



Plus jamais seul devant votre écran !

Assistance et formations informatiques et smartphones

Conseils avant achat, installation, dépannage

Assistance *administrative* sur internet

Nouveau



50%
Crédit
d'impôt

- A votre **domicile**
- En toute **confidentialité**
- Sur **votre PC** ou smartphone

07 69 56 10 58

Restons connectés !

NOS COORDONNEES :



www.mairie-nozay91.fr



mairie@nozay91.fr



01 64 49 58 00

Suivez-nous pour ne rien manquer :



Mairie Nozay 91



@Nozay91



Mairie Nozay 91